Sixième Année. — N° 138 1er OCTOBRE 1902 Le Numéro : 50 Centimes.

L'ECHO DU MERVEILLEUX

REVUE BI-MENSUELLE

UNE PREUVE D'IDENTITÉ DES ESPRITS

Notre directeur, M. Gaston Mery, a consacré, dans un précédent numéro, un fort intéressant article à la question de l'identité des esprits.

Il soutenait qu'il était impossible de démontrer, d'une façon positive et scientifique, que les « esprits » qui se communiquent à nous par l'intermédiaire des médiums sont réellement les personnages défunts — désincarnés — dont ils prennent les noms et qu'ils prétendent être.

Mais notre directeur — s'il tient beaucoup, personnellement, à cette théorie pour laquelle il a si souvent bataillé — admet fort bien que ses collaborateurs n'en soient pas partisans et la combattent, pourvu qu'ils apportent des faits nouveaux ou des arguments inédits.

Je vais profiter de cette liberté pour exposer un fait dont j'ai été moi-même témoin il y a quelques jours et qui me paraît établir, d'une façon quasi-certaine, la possibilité de cette identification des « esprits » que M. Gaston Mery se refuse à admettre.

Je me trouvais tout dernièrement à la campagne chez une de mes proches parentes, quand la conversation tomba, je ne me souviens plus trop comment, sur les sciences psychiques en général et le spiritisme en particulier.

Je n'étonnerai personne en disant qu'une cigarette après, tout le monde avait les mains sur un guéridon que nous découvrîmes après de laborieuses recherches.

J'étais le seul — et c'est là un point important — à être au courant des choses spirites, pour m'en être passablement occupé l'hiver dernier comme je l'ai déjà raconté dans l'*Echo du Merveilleux*. Depuis plus de six mois j'ai abandonné toute étude, certain que les résultats que j'obtiendrais désormais n'ajouteraient rien de plus comme intérêt aux précédents.

Les autres personnes, au nombre de cinq, étaient absolument ignares en sciences occultes.

Nous attendîmes un bon quart d'heure sans que le guéridon fît un mouvement sensible et je voyais déjà d'ironiques sourires sur les visages des assistants quand soudain, brusquement, alors que nous ne nous y attendions plus, la table se jeta violemment à terre. Nous la relevâmes : elle retomba encore.

Enfin, après une troisième chute, « l'esprit » voulut bien ne plus se livrer à ces bonds désordonnés et consentit à entrer en communication avec nous.

Je me préoccupai aussitôt de connaître, si possible, l'identité de l'invisible qui venait de mani fester sa présence.

— Qui es-tu ? demandai-je.

— Je suis ton oncle.

— Prouve-le moi.

— J'ai déjà causé avec toi.

— Quand ?

— Souvent. Au mois d'octobre, l'an dernier. Puis cet hiver, en décembre et en février. Depuis, plus jamais.

C'était exact et personne parmi ceux qui m'entouraient ne connaissait ces détails et ces dates.

— Je désire me transporter dans le piano, continua « l'esprit ». Tu sais comme j'aimais la musique.

A peine la table avait-elle manifesté ce désir bizarre que nous entendîmes, très distinctement, les cinq personnes qui se trouvaient là et moi-même, la note *la* résonner, comme frappée par une main mystérieuse.

Croyant être le jouet d'une hallucination, je priai « l'esprit » de vouloir bien recommencer.

Alors, non seulement nous perçûmes la note *la*, mais l'arpège tout entier de cette note, ce qui prouvait bien qu'une force, une intelligence quelconque, bizarre, inconnue, était là et frappait les cordes du piano d'une façon voulue et cherchée.

Car, phénomène bizarre, les touches restaient immobiles. C'était donc à l'intérieur même du piano que le phénomène se produisait.

Pour bien nous en convaincre, nous ouvrîmes le dessus de ce meuble.

A peine avions-nous terminé cette opération que toutes les cordes vibrèrent, les unes après les autres, depuis les notes basses jusqu'aux notes hautes.

Nous étions encore sous le coup de l'étonnement que le même phénomène se reproduisit, mais à l'inverse, des notes hautes aux notes basses.

Les sons étaient très clairs, très distincts et on les entendait parfaitement de la pièce à côté.

Pendant que ces phénomènes se produisaient, nous étions restés les mains sur le guéridon, à quatre mètres au moins du piano, ce qui écarte d'une façon absolue l'idée d'une supercherie quelconque.

« L'esprit », quittant alors le piano, revint dans la table et nous dit :

— Je vous ai prouvé mon existence. Je vais vous prouver maintenant mon identité, puisque vous me le demandez. J'ai frappé tout à l'heure des notes voulues. Allez vous mettre maintenant autour du piano : j'y retourne. »

Nous suivons ses conseils.

A peine avons-nous placé les mains sur le meuble indiqué que nous entendons — phénomène étrange, impressionnant — les premières notes d'un morceau de piano composé par mon oncle quelques jours avant sa mort !...

Enfin des plaintes, d'abord étouffées, puis allant *crescendo*, se font entendre. Chose merveilleuse, c'est au moyen des cordes du piano qu'elles sont émises. Or, pour obtenir ce résultat, pour pousser l'harmonie jusqu'à donner l'illusion de voix humaines, plaintives, — j'en appelle à n'importe quel musicien — il faut un art consommé. Il y a donc là une intelligence quelconque qui veut et qui peut.

Le phénomène dure encore quelques instants puis soudain le piano, comme mu par une force mystérieuse, se soulève sur ses pieds et retombe lourdement. Une fois, deux fois. Un fort craquement : c'est fini.

Nous demeurons encore une dizaine de minutes, mais nous ne percevons plus rien d'insolite.

Nous avons parfois raconté ici, dans les colonnes de l'*Echo du Merveilleux*, des faits peut-être plus extraordinaires.

Celui-là présente néanmoins un intérêt très réel, il me semble, car, encore une fois, il a été constaté par des personnes nullement au courant des sciences psychiques — conséquemment assez sceptiques — et parce que, surtout, il me paraît être, comme je le disais en débutant, une preuve presque irréfutable de l'identité d'un « désincarné ».

Mon oncle était un musicien remarquable et sa plus grande satisfaction était d'interpréter les œuvres de nos Maîtres français : « l'esprit » demande à se transporter dans un piano et, là, manifeste sa présence par des sons intelligents.

Le « désincarné », comme l'humain sous le nom duquel il se présente, est musicien.

« L'esprit » fait entendre ensuite les premières notes d'une œuvre musicale inconnue, inédite, composée par l'humain dont il prend le nom.

Le « désincarné » est donc bien celui qu'il dit être et ne peut en être un autre. Car il serait impossible alors d'expliquer la connaissance parfaite de ce morceau tout spécial.

Et, par conséquent, s'il est impossible d'expliquer cette connaissance, il faut admettre que l'identité est bien et dûment établie.

C'est tout ce que je voulais exposer à notre excellent directeur.

RENÉ LE BON

Une subite indisposition de Genia Lioubow nous prive de l'intéressant article qu'elle a coutume de nous donner tous les quinze jours.

Nous formons les vœux les plus sincères pour son prompt rétablissement.

REPORTAGES DANS UN FAUTEUIL

*** *La Jettatura et le drame de Bologne.*

La crainte du mauvais œil — *cattiv'occhio* — la terreur de la *jettatura* — de *Jettare*, jeter, sous-entendu « un mauvais sort par le regard » — est vieille en Italie comme les pierres des ruines, comme les antiques tombeaux des nécropoles albanes, où d'ailleurs on en trouve trace. Pour ne pas remonter au delà du doux Virgile, dont les Bucoliques forment l'extrême lointain verdoyant des souvenirs littéraires pour la plupart d'entre nous, ne voit-on pas ses bergers se plaindre souvent qu'on ait jeté le mauvais œil sur leurs moutons :

Nescio quis teneros oculis mihi fascinat agnos ?

On vendait, dans la vieille Rome, comme préservatif contre cette influence néfaste, des bijoux difficiles à décrire, mais dont la présence en si grand nombre, dans les ruines d'Herculanum et de Pompéi, a fait un mauvais renom à ces villes au point de vue des bonnes mœurs. Rétablissons la vérité historique : les Pompéiens n'étaient que superstitieux.

L'origine de la foi en ces singuliers préservatifs remonte à l'Olympe, voyez un peu ! Junon aux grands yeux et à l'âme malveillante était *jettatore*. On sait quels méchants tours elle prit plaisir à jouer à la plupart des Immortels, notamment à sa triomphante rivale et belle ennemie, Vénus. Après les amours de Vénus et de B cchus, si bien faits pour s'entendre, lorsque Vénus s'était retirée à Paphos pour cacher à tous les yeux la naissance du fruit de ses amours, Junon s'y présenta, déguisée en sage-femme, afin de jeter un mauvais sort au nouveau-né. Elle reçoit le petit Priape des bras de la Déesse gémissante, elle va le fasciner et le maudire, lorsque, fascinée elle-même, elle s'arrête : jamais elle n'avait vu chez les plus grands Dieux rien de pareil à ce qu'elle voyait chez le nouveau-né, rien d'aussi imposant...

Ce moment d'hésitation a suffi. Bacchus, accouru, arrache l'enfant des mains de Junon, qui, se croyant découverte, saute dans son char invisible et disparaît. On la reconnut à l'aigre cri de ses paons. Bacchus se hâta d'aller cacher l'enfant dans l'île de Lampsaque, où il grandit et prospéra en toutes choses.

Mais le bruit de cette aventure et de la circonstance à laquelle Priape avait dû la vie se répandit. Les anciens furent persuadés qu'ils avaient trouvé le préservatif de la jettatura. D'où l'abondance des « priapes » dans la bijouterie antique et dans la parure des dames romaines.

Aujourd'hui, — la pudeur a fait tant de progrès ! — ce sont des cornes qu'on arbore contre le mauvais œil ; mais des cornes simples et non par paires, et qui donc rappellent un peu la forme du talisman primitif. On ne vend rien tant que cela en Italie. Il y en a d'énormes pour décorer les antichambres, et afin que le jettatore soit conjuré dès le seuil ; il y en a surtout de petites, en corail blanc ou rose, en jais, en or, qui se portent en breloques. C'est peut-être de là que vient l'expression vulgaire « porter des cornes » pour désigner le plus heureux des trois, comme dit Labiche.

Ce commerce va redoubler d'activité à la suite du drame mystérieux de Bologne. On remarque, en effet, que trois des tristes héros sont éminemment qualifiés pour le mauvais œil : la comtesse Bonmartini en porte un de verre, le docteur Naldi est borgne et Tullio Murri affligé d'un kyste perpétuel sur l'œil droit. Ces deux derniers, voyez leurs portraits dans l'*Illustration* d'hier, ont tout à fait des têtes de *jettatori*.

***

Qu'y a-t-il de vrai dans cette superstition, branche pittoresque de la vieille et immense doctrine des enchantements et des sortilèges ? *Nihil oculo nequius creatum*, dit l'Ecclésiaste. Il faudrait traiter aussi de la fascination qu'exercent certains animaux, fabuleuse pour la plupart, le basilic, le serpent, le catoblépas, de Pline, dont le regard était mortel. Il est tristement déchu d'un si terrible renom. Du regard néfaste des hommes à deux prunelles, destinés à devenir vampires, et dont Pline, saint Isidore, Polin et quelques autres, avant Nodier et Mérimée, ont raconté les cruels effets. De la vertu singulière des yeux de cette jeune fille dont parle le *Journal de Verdun*, cité par Salgues, et qui détruisait, rien qu'en les regardant, toutes les chenilles d'un jardin. Du valet de fauconnerie dont parle Montaigne, qui gageait de ramener un faucon contre-bas par la puissance de son regard, et gagnait le pari.

On brûla, à Naples même, capitale de la jettatura, en 1660, un sorcier qui, par ses regards maléficieux, avait persécuté jusqu'à la mort un bon évêque.

Puisse ce vaste travail tenter quelque esprit ingénieux et érudit ! Cela serait d'autant plus intéressant qu'il n'existe, à ma connaissance, aucun ouvrage un peu complet sur la jettatura. Dumas père est la grande autorité en la matière, autorité bien suspecte. C'est à son *corricolo* que Karousse emprunte sa notice entière. Il a raconté avec une verve étourdissante les aventures et mésaventures d'un jettatore fameux, le prince

de... Elles occupent un volume entier. J'en résume quelques-unes.

Le prince... était le second fils d'un riche seigneur napolitain. Sa mère meurt en couches. On cherche une nourrice, on trouve une belle paysanne des environs de Nettuno ; mais à peine le malencontreux poupon lui eut-il touché le sein que son lait tourna. Force fut de nourrir le principino au lait de chèvre.

Cadet de famille (le droit d'aînesse existait encore), le principino est mis au séminaire. Le jour de son entrée, tous les enfants attrapent la coqueluche. Il fait ses classes avec le plus grand succès, emportant tous les premiers prix. Une fois seulement, il n'a que le second ; mais l'élève qui eut le premier, en allant recevoir sa couronne, buta contre l'estrade et se cassa la jambe.

Le roi des Deux-Siciles levait des troupes contre la Révolution française. L'archevêque bénit les drapeaux dans la cathédrale. Un des porte-drapeaux tombe, frappé de congestion. Le principino se précipite, relève le drapeau et l'agite d'un air martial en criant : « Vive le roi ! » Un mois après, l'armée napolitaine était battue, le drapeau tombé au pouvoir des Français et le roi s'embarquait pour la Sicile.

La République Parthénopéenne supprima le droit d'aînesse. Le principino, pourvu soudain de cent mille livres de rentes, s'empressa de renoncer à ses bas violets et de louer une loge au théâtre de Saint-Charles. Le séminariste de la veille est frappé d'admiration. Quel beau théâtre ! Quel lieu enchanteur ! Le soir même le théâtre brûle.

Depuis quelque temps déjà, des bruits alarmants circulaient sur le principino, que l'on commençait à fuir comme la peste et à conjurer du doigt du milieu étendu. Bon procédé contre les jettatori, recommandé déjà par Martial : *Et, digitum porrigito medium.* Une jolie femme, mise en goût de scepticisme par la présence des Français, la comtesse M., voulut braver l'opinion et donner une fête en l'honneur du principino.

La fête fut superbe. Les salons de la comtesse étaient encombrés ; la foule débordait dans de magnifiques jardins, éclairés de lanternes vénitiennes, et dans les bosquets dans lesquels étaient dispersés des groupes d'instrumentistes et de chanteurs.

Le prince arrive, et son arrivée est saluée par la maladresse d'un domestique, qui laisse tomber un plateau de glaces. Il rejoint la maîtresse de la maison dans les jardins :

— Ah ! madame, quelle belle fête. Et comme tout y contribue, cette belle nuit, ce temps merveilleux...

A peine a-t-il parlé que, phénomène extraordinaire à Naples en juin, — une pluie torrentielle vient noyer la fête. Le lustre se brise, la cantatrice est enrouée, la maîtresse du logis, prise enfin de peur et qui veut se défaire d'un si redoublable cavalier, lui demande de la conduire à un fauteuil qui se rompt sous son poids léger ; elle tombe de la façon la plus ennuyeuse du monde.

Il y a ainsi tout un volume d'anecdotes tragi-comiques. Mais voici la plus plaisante.

Le prince marié, devenu vieux et chargé de méfaits involontaires, avait une fille charmante. Elle s'éprit du comte de F..., aimable jeune homme, et même trop aimable. Sa jolie figure avait tant fait des siennes, tourné tant de têtes, causé tant de scandales par la ville, que le prince ne voulait pas entendre parler de ce mariage. Enfin, il céda ; mais chaque matin, en recevant quantité de lettres d'Arianes délaissées, de mères éplorées, contre son futur gendre, il se repentait d'avoir cédé.

Le jour du mariage arrive. Le soir, il y eut grand bal pendant lequel le jeune époux fut fort empressé, la belle épouse fort rougissante. Vint l'heure de se retirer. Le prince voulut bénir ses enfants.

— Croissez et multipliez ! leur dit-il, très ému.

Le lendemain, la belle Elena, en revoyant son père, rougit beaucoup et le comte de F... eut l'air embarrassé. Le prince et la princesse trouvèrent cet embarras et cette rougeur fort naturels, et comme les jeunes époux passaient la journée retirés dans leurs appartements, et semblaient très contraints à table, ils partirent pour la campagne en laissant le palais de Naples à leur entière disposition.

Trois jours après la jeune comtesse arrivait, éplorée, et se jetait dans les bras de sa mère. On apprit alors une prodigieuse nouvelle. Le comte de F..., ce libertin, ce Lovelace, dont les précoces paternités avaient causé tant d'inquiétudes au prince, n'était pas plus avancé près de sa femme au bout de six jours que ne l'était au bout d'un an M. de Lignolle, de vaudevillesque mémoire. La bénédiction paternelle portait ses fruits.

Rien ne put délivrer le pauvre comte de ce maléfice. La comtesse demanda le divorce pour cette cause d'impuissance. Les maris de Naples se réjouirent et criblèrent de brocards ce prétendu séducteur qu'ils avaient si fort redouté. Leurs femmes levaient les épaules et leur répondaient qu'ils ne savaient ce qu'ils disaient.

Elena se remaria, mais, le soir de ses noces, elle prit son mari par la main et s'enfuit en courant au moment de la bénédiction paternelle. Quant au comte, il se remaria aussi ; il eut douze enfants.

GEORGE MALET.

George Sand et le Merveilleux

Elevée par une grand'mère et par un savant précepteur, tous deux disciples attardés de la philosophie du XVIIIe siècle, George Sand n'était nullement prédisposée à la crédulité. Toutefois elle avait l'âme religieuse, et l'imagination d'une prodigieuse richesse. Les deux premiers volumes de son autobiographie contiennent en quantité des récits de songes étranges et de rêveries extraordinaires : l'enfant se créa même un Dieu, *Corambé* en l'honneur duquel elle élevait de petits autels qu'elle couvrait de mousse et de fleurs champêtres. En regardant un écran devant le feu, la petite fille voyait des roses noires, violettes ou bleues, des villes gigantesques et superbes. A l'âge de sept ans, avec son frère Hippolyte, elle déroba un livre de magie dans la bibliothèque et essaya de faire apparaître le diable. Qu'aurait pensé de cela sa grand'mère la philosophe ?

Quand son père mourut d'une chute de cheval, les domestiques dirent avoir vu son fantôme muet, en grand uniforme, dans une salle de la maison. Le petit Hippolyte, frère de l'écrivain, aperçut un fantôme blanc qui errait dans la cour depuis plusieurs nuits, au rapport des valets, et il en fut malade de peur. Le précepteur menaça ce fantôme d un coup de fusil, il ne revint plus. George Sand suppose que c'était un voleur : mais elle n'en donne aucune preuve.

Pensionnaire dans un couvent de Paris, la jeune fille passa par une époque de foi ardente, comme elle l'a raconté dans de belles pages, trop peu lues aujourd'hui. Fut-elle seulement hallucinée, quand elle se crut enveloppée dans une lueur blanche, et entendit, comme saint Augustin, ces mot : *Tolle, lege* ! (Prends et lis); quand elle crut voir passer le spectre d'une religieuse défunte, et quand, après la lecture de Byron, une voix lui conseilla le suicide et la fit se précipiter dans la rivière avec sa monture ? (1).

Plus tard, elle connut des magnétiseurs, mais ne put jamais être endormie du sommeil magnétique : les passes lui irritaient les nerfs et l'impatientaient. La vue de certaines personnes lui fit ressentir des crises de migraines, que la seule présence du docteur Richard suffisait à calmer. Les docteurs Frappart et Gaubert lui parlèrent beaucoup de magnétisme. Les expériences de Gaubert la convainquirent pour quelque temps : mais lui-même découvrit qu'ils avaient été joués. L'auteur d'*Indiana* resta méfiante à l'égard du magnétisme, et réserva son jugement définitif. Il lui fut donné d'observer une somnambule voyant à travers un bandeau extrêmement épais. Les recherches des partisans du magnétisme, remarque-t-elle, ont assez bien prouvé que la simple conquête d'un fait patent et incontestable peut être l'œuvre de toute une vie ; mais ce qu'il y a de plus étrange, c'est que ce fait à peine conquis entre d'emblée dans les esprits simples et droits sans y produire ni étonnement ni inquiétude... » L'illustre écrivain ne classe pas dans ces esprits droits les trop nombreux médecins qui s'obstinaient à nier ce qui n'était pas niable. Elle maintint contre eux l'existence d'une puissance magnétique chez les grands orateurs, les grands artistes, même chez des personnes vulgaires douées d'une volonté énergique ; elle admit des influences, des antipathies, des sympathies, des faits de divination magnétique dus à la puissance des grandes affections, ou à la contention des fortes intelligences. Mais elle ne voulut pas préconiser le magnétisme devenu un objet de spéculation, non plus que les tables tournantes (1).

Dans la *Petite Fadette*, l'auteur tire un assez bon parti du magnétisme, et fait guérir un malade par la prière et l'imposition des mains de sa jeune sœur. L'histoire de *Mouny Robin* est curieuse : c'est un sorcier qui, lorsque la chasse est mauvaise, se retire dans un buisson, y subit une agitation convulsive en se roulant sur le sol et peut ensuite prédire, vingt-cinq fois sur trente exactement, les menus incidents qui marqueront la suite de la chasse. C'est un phénomène de seconde vue, que nos occultistes expliqueraient par l'extériorisation du corps astral.

George Sand raconte qu'elle a été trompée par un rêve qu'elle prit pour un pressentiment : elle avait vu son fils au milieu d'un incendie ; mais, quand elle arriva toute angoissée auprès de lui, elle le trouva en bonne santé ; et cet événement ne se réalisa jamais. Ailleurs, toutefois, elle raconte un fait de prémonition : comme elle était à Venise, sans ressources, il lui vint tout à coup l'idée fixe qu'elle allait rencontrer une personne de son pays qui la tirerait d'embarras. Le même jour, elle rencontra à la promenade un ami de son mari, qui lui prêta de l'argent avec joie et lui assura qu'au moment où il l'avait aperçue, il se souvenait nettement du château de Nohant. « Fut-ce, dit George Sand, un effet du hasard ou de son imagination après coup, en m'entendant lui raconter en riant mon pressentiment, je n'en sais rien » (2).

D'Arpentigny fut du nombre de ses amis. Aussi paraît-elle avoir fait quelques remarques pratiques sur les sciences divinatoires, avec un réel esprit de

(1) G. Sand, *Histoire de ma vie,* Calmann-Lévy, in-12, t. III, pp. 186, 226, 354.

(1) *Mouny Robin*, p. 270 — *Histoire de ma vie.* III, 256-258.
(2) *Hist. de ma vie*, III, p. 193.

généralisation : « Une main froide me gêne, écrit-elle, une main humide me répugne, une pression saccadée m'irrite, une main qui ne prend que du bout des doigts me fait peur ; mais une main souple et chaude, qui sait presser la mienne bien fort sans la blesser, et qui ne craint pas de livrer à une main virile le contact de sa paume entière, m'inspire une confiance et même une sympathie subite. Certains observateurs des variétés de l'espèce humaine s'attachent au regard, d'autres à la forme du front, ceux-ci à la qualité de la voix, ceux-là au sourire, d'autres enfin, à l'écriture, etc. Moi, je crois que tout l'homme est dans chaque détail de son être, et que toute action ou aspect de cet être est un indice révélateur de sa qualité dominante » (1).

Ici, George Sand parle en philosophe occultiste, sans abdiquer son rationalisme.

Ses œuvres sont remplies de remarques qui témoignent de facultés intuitives exceptionnelles. « Les cheveux, écrit-elle, sont pour moi un indice prononcé du caractère. Leur souplesse soyeuse me révèle la douceur des instincts, leurs enroulements naturels me représentent l'abondance et l'agencement heureux des idées ». (2)

Ailleurs, elle s'inspire plutôt des traditions de l'occultisme populaire, quand elle parle d'un homme condamné à vivre dans les peines, selon sa propre grand'mère, ou à mourir à la fleur de ses ans, à cause d'une ligne qu'il avait dans le front ;... de ces hommes aux yeux clairs, qui voient les esprits et toutes les choses cachées, de ceux qui, ayant « la figure blanche, l'œil vert, l'humeur triste et la parole difficile à comprendre, sont portés à s'entretenir avec les mauvais esprits » (3).

Tantôt George Sand raisonne en occultiste initié à des traditions séculaires, tantôt le rationaliste prudent reparaît. Dans ses *Impressions et Souvenirs*, elle admet que nous avons trois âmes : « une pour diriger l'emploi de nos organes, une pour régler nos rapports avec notre espèce, une troisième pour communiquer avec l'esprit divin qui anime l'univers ». Vous trouverez dans le même ouvrage une distinction intéressante, malgré son insuffisance, entre l'extase ordinaire, état maladif où les apparitions proviennent de l'imagination seulement, et l'extase intérieure « qui est comme un oubli involontaire et imprévu, dit-elle, de ma propre vitalité ». L'auteur de *Lélin*, paraît-il, aimait à rêver au soleil jusqu'à tomber dans un état d'inconscience qui ressemblait à un demi-somnambulisme (4).

(1) *Le Château des Désastres*, p. 27.
(2) *Mlle Merquem*, p. 27.
(3) *Les Maîtres sonneurs*, pp. 10, 32, 41.
(4) *Impressions et souvenirs*, 172, 81, 138. Le diable aux champs, p. 31 (rejet des mauvais esprits).

George Sand a entrevu la théorie de la télépathie. « La race humaine, dit-elle, a eu dans son enfance des facultés, ou si l'on veut des infirmités inhérentes à son état d'ignorance ; mais dire que la superstition et la peur créent toujours ces fantômes n'est pas rigoureusement vrai. J'ai vu des paysans qui n'étaient ni crédules ni peureux, et qui ont été saisis, au moment où ils s'y attendaient le moins, par l'hallucination particulière aux *gens de campagne*. On sait que cette hallucination se reproduit presque toujours sous la formes d'animaux fantastiques » (1).

Le frère de George Sand eut des visions, et affirma par serment avoir entendu claquer le fouet du follet dans les écuries et frapper le battoir des lavandières de nuit (2). Le sceptique répondra que ce serment prouve tout au plus la sincérité de l'illusionné. George Sand, qui toute sa vie chercha le merveilleux et le surnaturel, ne put jamais voir un fantôme. Elle n'aperçut ni son double, dont l'apparition est signe de mort, ni les *martes* qui errent autour des dolmens et frappent le laboureur attardé, ni les sept demoiselles qui se nourrissent de brouilard, et dont la protection porte bonheur à une famille ; ni ces lavandières, qui ont épouvanté des paysans qu'elle a connus, et qui sont condamnées à laver la nuit, jusqu'au jugement dernier, les langes et les cadavres des enfants qu'elles ont fait périr ; ni le spectre dont on ne voit que les pieds blancs ; ni la *grand'bête*, sous la forme de laquelle se déguise un sorcier, ni le spectre sans tête, ni la *chasse à baudet*, ni le fantôme du mauvais moine des Etangs-Brisses (3).

Mais elle a pensé sans doute que Dumas père avait raison d'affirmer que les fantômes sont tous nés dans des pays et des cantons brouillardeux (4) Si elle n'aperçut jamais un « meneur de loups », du moins elle put penser au magnétisme, quand deux personnes instruites lui jurèrent, sur l'honneur, avoir vu un garde forestier, à la suite d'un geste bizarre, faire accourir treize loups à ses côtés. Cela lui parut sans doute plus croyable que les contes populaires sur les lieux hantés, sur les presbytères où revenaient les curés qui n'avaient pas achevé une messe expiatoire (5).

Maurice Sand, sur le conseil de sa mère, consacra plusieurs années à recueillir ces traditions du Berry.

(1) La forme de l'hallucination, ou de l'impression télépathique, recevrait souvent sa détermination de l'imagination du sujet (Cf. Flammarion : *L'inconnu et les problèmes psychiques*).
(2) *Hist. de ma vie*, III, 40, 46.
(3) *Légendes rustiquss. — Autour d'un village. — Le diable aux champs.*
(4) *Les Compagnons de Jélin*, par A. Dumas.
(5) Cf. Barbey d'Aurevilly (*Croix-Jugan*).

D'autres ont fait le même travail pour diverses provinces (1).

George Sand paraît approuver ce jugement sur le merveilleux : « Il y a bien de l'inconnu dans les affaires de ce monde où l'homme met le nez ; à meilleure enseigne, dans celles dont le bon Dieu s'est réservé le secret (2). TIMOTHÉE.

La Question des Apparitions de Tilly

Nos lecteurs qui ont suivi attentivement la longue série des phénomènes merveilleux qui se sont déroulés à Tilly-sur-Seulles, continuent à s'étonner et à se plaindre que l'autorité ecclésiastique garde le silence sur des faits qui, de l'avis de tous, semblent ressortir surtout de sa compétence.

Sans examiner jusqu'à quel point ces doléances, que nous comprenons, sont justifiées, nous avons tout au moins, en écho fidèle, le devoir de les mentionner.

Voici la dernière lettre reçue sur ce sujet. Le signataire nous en demande l'insertion. Nous la publions d'autant plus volontiers — bien que, personnellement, nous n'en approuvions pas tous les termes — parce qu'elle donne une idée exacte de l'état d'âme de beaucoup des « pèlerins » du Champ Lepetit.

Cannes, 25 septembre 1902.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Je viens de relire l'histoire des Apparitions de Tilly. Où en est-on de l'étude de ce dossier émouvant ?... Depuis la dernière apparition de la Vierge à Marie Martel, qui a clos la série des événements surnaturels qui se sont succédé sur le plateau jusqu'en août 1899, nous avons bien eu quelque écho d'une ou deux apparitions, celle de décembre 1901 et celle du 6 juin 1902, mais les publicistes, qui nous ont narré les faits antérieurs à ces époques, ne nous ont rien présenté de suivi sur la suite de cette éclatante prophétie. L'autorité ecclésiastique a-t-elle mis la question à l'étude, à la suite de tout ce qui a été constaté et consigné par écrit ? Après le travail si laborieux, et si intéressant pour tous, auquel vous et votre ami, M. de Lespinasse-Langeac, vous êtes livrés pour déblayer le terrain et jeter de la lumière sur cet amas de faits, le prononcé de la sentence de l'Ordinaire, après consultation de la science médicale et théologique, ne doit plus, ce semble, être une question de siècles.

Aurait-on, au contraire, enseveli dans l'oubli le message céleste ? Mais, comment cette lèpre pourrait-elle s'attaquer à des choses aussi extraordinaires et aussi troublantes ?... Les hommes sont-ils donc, désormais, devenus sourds et aveugles pour ne pas ouvrir les yeux à de si éblouissantes clartés, et ne plus percevoir des notes si graves ?

La Vierge, en montrant, il y a trois ans, à Marie Martel la grandiose Basilique qu'elle demande aux hommes de lui élever, et qui doit abriter les deux grandes dévotions libératrices du Sacré-Cœur et du Saint-Rosaire, avait évidemment l'intention d'en faire un rempart contre la colère divine, prête à fondre sur l'humanité coupable, et, en faisant affluer les foules dans ce temple prodigieux, de leur faire éviter, par la prière ardente qui engendre les conversions, les terribles catastrophes qu'elle a prédites à la Salette et qui, selon sa parole, doivent châtier la Société moderne, si elle ne songe pas à s'amender à tous les degrés de sa hiérarchie.

J'imagine que le silence et l'inertie ne sont pas une réponse sensée à un appel aussi pressant. Aurait-on l'incroyable naïveté de croire que l'on enchaîne la parole de Dieu comme celle des hommes ? Aurait-on oublié que Jésus-Christ, dans l'Evangile, nous enseigne que si le ciel et la terre passent, sa parole à lui ne passe pas et ne peut tomber en esclavage « *cœlum et terra transibunt, verba autem mea non prœteribunt* » ; — « *verbum Dei non est alligatum* » ?

Tôt ou tard il faudra que la question reçoive une solution quelconque. Si l'on ne se rend pas aux avertissements du ciel, il faudra entrer dans la voie douloureuse ; entre ces deux alternatives, il n'y a pas de milieu. Or, pour se rendre aux avertissements du ciel, le monde a besoin d'entendre cette voix de l'au-delà retentir d'une façon vibrante dans les nues chargées de lueurs sinistres. Et ceux qui doivent faire entendre cet épouvantable cri d'alarme à toutes les brebis du troupeau menacé, ce sont ceux que Dieu a placés à la tête de son Eglise. De deux choses l'une, ou c'est Dieu qui a parlé à Tilly, ou c'est son ennemi. Si on n'est pas fixé sur ce point, qu'on l'examine à l'aide des éléments préparés pour cela. Si c'est Dieu qui a parlé par l'intermédiaire de la Vierge-Immaculée, il n'y a pas à balancer, il s'agit d'aviser sans retard à l'exécution des volontés célestes, manifestées aux voyants et voyantes. Notre sécurité en dépend.

Voici six longues années que la basilique voulue par la Reine de France a projeté ses flèches dans le ciel de Tilly, et rien encore n'est commencé. C'est bien pis : on n'a même pas l'air de se demander s'il y a lieu de commencer. On se comporte à l'égard de

(1) George Sand cite : Mlle Amélie Bosquet : *La Normandie romanesque et Merveilleuse.* — Laisnel de la Salle : *Croyances et légendes du centre de la France.* 2 vol. Chaix, 1875.
(2) *Les Maîtres sonneurs*, p. 43.

l'épopée de Tilly comme à l'égard d'un fait banal, avec une inconscience qui donne le frisson. N'est-ce pas, en effet, un reproche du retard à exécuter ses ordres qu'il faut voir dans ces paroles, que Marie Martel entendit, en son extase du 6 décembre 1901, tomber des lèvres de la Sainte Vierge : « Tout ce que j'ai prédit à la Salette va maintenant arriver », ainsi que dans la catastrophe de la Martinique, qui aurait certainement pu être évitée si l'on avait écouté la voix de Celle qui, six ans auparavant, s'était fait entendre à la terre ? N'est-ce pas encore une réédition du même reproche, que ces paroles prononcées pendant la dernière extase du 6 juin : « Les malheurs de la Martinique ne sont rien à côté « de tout ce qui va arriver. Je vois une grande des- « truction de mon peuple; j'en vois périr un grand « nombre dans les flammes, d'autres par l'eau, une « autre partie par la famine, par la peste et par la « guerre. C'est la guerre civile qui va commencer et « le sang va couler. » La céleste ambassadrice ne semble-t-elle pas dire : « Puisque vous persistez à « ne pas m'obéir, à ne pas réaliser le but de ma « visite, à ne pas élever la barque de salut dont je « vous ai livré le plan, vous allez être submergés « dans la tempête dévastatrice ? La nouvelle arche « de Noë devait vous sauver du déluge ; puisque vos » yeux restent fermés, vous n'avez plus qu'à attendre « la mort. » Il est à remarquer, en effet, que la note d'espérance qui caractérisait les premières manifestations a été remplacée, dans les dernières, par celle de la menace.

Il serait à désirer que les apôtres et les champions de la première heure fissent ressortir dans quelque opuscule, que l'on divulguerait de partout, le caractère imminent des châtiments récemment annoncés, et parvinssent à imprimer une secousse vigoureuse à la mise à exécution d'une œuvre qui réclame l'intervention immédiate et la décision prompte et catégorique de ceux qui président aux destinées de l'Eglise.

La mer menace, les nuages montent, l'horizon s'assombrit, des èclairs sinistres annoncent l'approche de la foudre; il faut construire le navire, hisser les voiles, écouter enfin la voix de Dieu. Car si l'on veut à tout prix rester sourd à la menace qui a retenti sur le nouveau Sinaï, un jour viendra, demain peut-être, où il faudra entendre le cri de la patrie pleurant dans Rama, nouvelle Rachel, la perte de ses enfants et ne pouvant se consoler, parce qu'ils ne sont plus. « *Vox in Rama auditā est, ploratus et ululatus multus* ; *Rachel plorans filios suos et nolens consolari. Quia non sunt !!!!........* »

Si vous jugez à propos, Monsieur le Directeur, de faire paraître ces quelques réflexions dans votre *Echo*, je vous donne toute liberté pour le faire.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes meilleurs et plus sympathiques sentiments.

FRANCIS MAGNARD,
abonné de l'*Echo du Merveilleux.*

Villa Eritia, avenue du Prado
Cannes (Alpes-Maritimes).

SUR LA SIGNIFICATION
des Thèmes de Nativité

I

J'ai lu avec attention l'article que M. Flambart vient de publier dans l'*Echo du Merveilleux* sur les hypothèses astrologiques, mais j'ai le regret de dire qu'il ne m'a pas convaincu.

Même je n'y trouve aucune espèce de preuves, ni même aucune réponse précise aux objections que j'avais mentionnées. On pourrait reprendre une à une toutes les propositions qui se trouvent dans cet article, et on n'en trouverait pas une qui ait une valeur démonstrative.

Ce n'est pas qu'elles soient précisément fausses je ne veux pas dire cela ; seulement elles sont illusoires, aucune d'elles n'a la portée que lui attribue l'auteur.

J'admets qu'elles sont en accord avec sa théorie, mais elles sont tout aussi bien en accord avec d'autres théories que celle-là; elles s'expliquent très bien par d'autres manières de voir que la sienne, et tout aussi légitimement. Par conséquent, elles ne peuvent pas servir de démonstration à l'opinion qu'il soutient.

Il ne faut ni oublier ni déplacer l'état réel des choses qui est celui-ci : l'astrologie relative aux thèmes de nativité est basée, en tant qu'hypothèse, sur une énormité anti-scientifique. Par conséquent, pour la faire avaler aux populations, qui s'y refusent obstinément, il faudrait leur servir des démonstrations péremptoires : or, ces démonstrations n'ont jamais été données, et ne le sont pas plus là qu'ailleurs.

En particulier, relativement à la seconde objection, qui est la plus importante, l'auteur discute continuellement à côté du sujet ; il part, comme on dit, suivant la tangente. Non seulement il ne fournit aucune preuve, mais pas à un seul moment il ne discute d'une façon précise l'objection elle-même.

De plus il me fait dire des choses que je n'ai pas dites et déforme mes pensées.

Ainsi, je n'ai pas dit du tout que le moment de la nativité n'avait pas une importance particulière, puis-

qu'au contraire j'admets que la naissance a lieu au moment où la nature de l'enfant est en accord avec les dispositions astrales. Ce moment a donc une grande importance comme indication ou comme facteur déterminant la naissance ; mais ce que je n'admets pas c'est l'action spéciale que les astrologues lui attribuent.

Quant aux données relatives soit à l'ascendant, soit au caractère ou à la destinée, c'est une pure affirmation de dire qu'elles sont une preuve de l'hypothèse astrologique ordinaire, elles sont aussi bien d'accord avec de tout autres manières de voir que celle-là.

M. Flambart prétend aussi que je refuse d'admettre que les astres déterminent d'une façon quelconque les facultés humaines ; mais je n'ai pas dit cela non plus : cette supposition correspond même au second cas d'influence astrale que j'ai distingué dans mon précédent article, où je déclare que je crois la chose possible, mais que je n'en connais aucune preuve certaine. Je suis donc bien loin de refuser d'admettre cette action s'il se présentait quelque fait en sa faveur.

Ce que j'ai dit, et ce que je maintiens, c'est qu'il est absolument inadmissible que cette influence, si elle existe, se produise *au moment précis de la naissance et à ce moment-là seulement*, qu'elle ne se produise ni avant ni après.

J'ai dit, et je maintiens que, si elle s'exerce à ce moment-là, elle continue certainement à s'exercer pendant un temps beaucoup plus long et indéterminé. Ce qui signifie qu'elle devrait probablement continuer à s'exercer pendant toute l'enfance et peut-être pendant toute la vie.

M. Flambart trouve que l'explication par l'accord des facultés naturelles et héréditaires avec les dispositions astrales est insuffisante pour rendre compte des faits. D'abord il faudrait le démontrer qu'elle est insuffisante, et ce n'est pas fait. La question n'est pas si simple qu'elle peut en avoir l'air, car il y a plusieurs manières différentes de concevoir l'accord en question.

Ensuite, le raisonnement qu'il tient à cet égard n'est pas valable. Il n'est pas exact de dire que les enfants d'une même famille devraient avoir par hérédité le même ciel de nativité, car l'hérédité est un phénomène complexe qui est loin de conduire toujours au même résultat : tel enfant tient de son père, tel autre de sa mère, tel autre de ses grands-parents ou de ses ancêtres; et cela, on en a la preuve par les retours ataviques chez les animaux, en remontant parfois à plusieurs générations en arrière.

Rien n'est plus compliqué que la fonction héréditaire, et c'est manifestement contraire à la réalité que de supposer que tous les enfants sont héréditairement semblables.

II

Un point sur lequel je suis en accord avec M. Flambart, c'est celui de la grande importance qu'il convient d'attribuer à la loi de l'atavisme astral.

A mon avis, comme au sien, cette loi constitue la donnée astrologique la plus sérieuse que l'on possède actuellement ; cela parce qu'elle est vraie sans interprétation ; sans cette terrible interprétation qui introduit tant de fantaisie dans les études astrologiques.

La loi de l'atavisme astral a la valeur d'une loi véritablement scientifique, tandis que toutes les autres données astrologiques sont plus ou moins aléatoires. Par conséquent la théorie astrologique doit avant tout satisfaire à cette loi, être en accord avec elle et l'expliquer convenablement.

C'est ici que l'opinion de M. Flambart devient étonnante : c'est à lui qu'on doit la découverte de cette loi importante, et au lieu d'en tirer les conséquences nécessaires, il préfère rester dans les anciens errements où l'astrologie est embourbée depuis des siècles.

Le raisonnement est pourtant facile et rigoureux : l'hypothèse astrale habituelle est en désaccord complet, ou si l'on veut en non accord, avec cette loi ; elle ne l'explique en rien. Donc, étant donné une loi expérimentale importante, et une hypothèse qui ne s'accorde pas avec ou qui ne l'explique pas, c'est l'hypothèse qui doit disparaître.

De plus, la loi de l'atavisme astral prouvant qu'il y a une liaison entre l'hérédité naturelle et les dispositions célestes de la nativité, la théorie doit être basée avant tout sur cette relation qui est la seule scientifiquement établie.

Voilà la base de laquelle on doit partir.

C'est de là que je suis parti pour proposer la théorie basée sur la nature propre et héréditaire de l'enfant et sur l'influence astrale du premier degré. On peut en trouver d'autres, et je ne tiens pas autrement à celle-là si on en propose une meilleure ; mais ce qui est certain, c'est qu'il faut abandonner l'ancienne.

III

On peut faire l'étude d'un thème de nativité à deux points de vue différents : l'un relatif à la nature et aux facultés d'une personne ; l'autre relatif à ses péripéties vitales, c'est-à-dire au cours de sa vie et à sa destinée.

Il est manifeste que la loi de l'atavisme astral est en désaccord ou en non accord avec l'ancienne théorie. Cette loi doit donc être considérée comme une preuve

expérimentale que celle-ci est fausse au point de vue de la nature et des facultés.

La preuve ne s'applique pas au point de vue relatif à la destinée, mais on peut pour cette partie citer une autre preuve expérimentale contre l'ancienne hypothèse.

Définissons avec précision la manière de voir habituellement adoptée par les astrologues, et spécialement par M. Flambart dans ses livres ou ses articles.

Il admet que les influences célestes sont enregistrées par l'organisme humain au moment précis de la nativité et déterminent un certain état qui produit à échéances les péripéties vitales, sous l'influence des dispositions astrales.

Telle est je crois, aussi exactement que j'ai pu la comprendre, sa manière de voir relative à la destinée.

On peut démontrer expérimentalement que cette conception est inexacte et ne correspond pas à la réalité.

En effet on peut appliquer ce genre d'étude et de prévision à des personnalités abstraites, telles qu'une république ou un empire, et on les trouve soumises aux influences astrales comme les organismes humains. Cela d'une manière au moins aussi marquée, et même plus nettement, parce que l'influence de la nature personnelle et du libre arbitre ne vient pas contrarier les effets du destin.

Il est clair qu'on ne peut pas supposer ici un enregistrement ou une modification produite par les astres sur l'organisme naissant, puisque celui-ci est une chose abstraite.

Etudions cette influence sur deux exemples, le premier relatif à la République de 1848 et l'autre au second Empire.

Si l'on compare le ciel à la nativité de ces deux événements, c'est-à-dire à leur début, et le ciel à leur chute, on constate que les dispositions astrales au moment de la chute maléficient fortement les caractéristiques de la nativité. Exactement comme cela se passe au décès d'une personne, où les situations astrales de la mort maléficient les caractéristiques de la naissance.

On constate ainsi pour la deuxième République que les positions des astres au 24 février 1848 et au 2 décembre 1851 présentent les relations suivantes :

Position de chute		Position de nativité
—		—
Soleil	quadr.	Soleil
Mars	quadr.	Mars
Mercure	quadr.	Mercure
Saturne	quadr.	Vénus
Saturne	opposé	Lune
Uranus	opposé	Lune
Mars	opposé	Soleil
Soleil	opposé	Mars

Les deux derniers aspects sont moins précis que les autres et seulement approchés. L'opposition exacte avait eu lieu quelques jours avant les dates précises des deux bouleversements. Ils ont été mentionnés néanmoins à cause de la valeur énergique de Mars comme facteur maléficiant le Soleil. Il est difficile de voir deux thèmes plus discordants : celui de chute maléficiant celui de nativité d'une manière intense.

Si ce premier aspect était favorable à la République, le second devait lui être contraire et la mettre en danger ; ce qui a si bien eu lieu qu'elle en a été renversée.

Examinons de même les positions astrales au début et à la chute du second Empire, le 2 décembre 1851 et le 4 septembre 1870 :

Position de chute		Position de nativité
—		—
Soleil	quadr.	Soleil
Lune	quadr.	Lune
Uranus	quadr.	Uranus
Saturne	conj.	Soleil
Saturne	conj.	Mercure
Saturne	conj.	Vénus
Jupiter	opposé	Soleil
Jupiter	opposé	Mercure
Jupiter	opposé	Vénus
Mars	quadr.	Saturne
Mars	quadr.	Uranus

On voit que l'aspect de chute maléficie nettement l'aspect de nativité. De plus l'aspect réel, au moment de la chute, était lui-même très malfaisant. On y constatait :

Saturne	opposé	Jupiter
Saturne	quadr.	Soleil
Jupiter	quadr.	Soleil

Si l'aspect de nativité favorisait l'existence de l'Empire, l'aspect de chute, très malfaisant par lui-même et, de plus, maléficiant fortement le premier, devait amener le renversement de ce régime ; ce qui a eu lieu.

On trouve rarement dans des thèmes humains des indications contraires aussi nettes entre les aspects caractéristiques de la mort et ceux de la naissance.

On voit donc que l'influence particulière qui caractérise une destinée, ou le cours d'une vie, s'applique aussi bien à des personnalités abstraites, comme une république ou un empire, qu'à des personnes vivantes.

Cela démontre péremptoirement que l'opinion qui considère ce phénomène comme provenant de l'enregistrement des influences astrales par l'organisme humain, au moment de la naissance, est une opinion inadmissible et qui ne répond pas à la réalité.

NÉBO.

FRAYA LA DEVINERESSE

UNE ÉMULE DE MME DE THÈBES. — LA MAIN DE PIERRE LOTI. — L'AVENIR D'UNE REINE DÉCHUE

Toute menue, en le large fauteuil où elle s'est assise, Mme Fraya, un peu effrayée, me regarde de ses yeux ardents de Méridionale en laquelle bouillonne le sang de je ne sais quel hidalgo d'Espagne.

— M'interviewer ? Moi ? Pourquoi ? Mais je ne saurais pas vous répondre... C'est la première fois...

— Mais, madame, nous n'avons qu'à causer... Voulez-vous que nous causions de sciences occultes ?... L'interview se fera ainsi toute seule...

Mme Fraya a froncé les sourcils, puis elle a ri ; enfin, elle a joint ses petites mains sur ses genoux, comme une enfant qui va se confesser ; et le fait est que cette liseuse dans les mains, dont le Tout-Paris des lettres et des arts s'occupe en ce moment, a des allures de fillette... N'est-elle pas toute jeune, au reste ? Et, si ce n'était son sérieux, sa gravité, l'on ne croirait pas être en face d'une devineresse... Une devineresse, ne se l'imagine-t-on pas vieille, ratatinée et costumée en bohémienne ?

Mme Fraya est jeune ; elle est fraîche ; ses cheveux frisés auréolent un front qui sait encore rougir.

— Ne trouvez-vous pas, me dit-elle, qu'il est ennuyeux d'être jeune ? On ne peut pas être prise au sérieux avant d'avoir l'âge de ce qu'on appelle la respectabilité ; et il faut attendre, pour acquérir cette maladie qu'on appelle la vieillesse...

— L'acquerrez-vous, cette maladie ? Vos mains, quand vous les regardez ?

— Lire dans mes mains, à moi ? Ce n'est pas possible ; j'y peux voir mon tempérament, pas mon avenir ; on ne peut assez s'extérioriser ; on confond ses rêves avec la réalité. Mme Lenormand, au moment où elle fut emprisonnée, se montra bien étonnée, et jamais elle n'avait prévu cet incident.

— Et dans les mains des autres, lisez-vous depuis longtemps ?

— Depuis trois ans ; mais il y a longtemps que j'étudie.

— Desbarolles ?

— Oh ! non... C'est la vieille école ; ne pensez-vous pas que toutes ces lignes de Jupiter, de Vénus, de Saturne, c'est de la fantasmagorie, restant d'un paganisme suranné ; tout cet Olympe vieillot ne me dit rien qui vaille, les astres n'ont pas sur nous l'influence qu'on leur accorde ; lisez, là-dessus, les livres spéciaux publiés par les occultistes allemands ; c'est très fort ; et à ce propos, avez-vous lu le dernier livre de Maeterlinck ?

Cet écrivain se demande pourquoi l'on n'approfondit pas davantage la science qui consiste à découvrir l'avenir ; les lobes de notre cerveau nous permettent de connaître le demain : pourquoi ne développons-nous pas, par le travail, ces lobes ?

— Est-ce bien utile ? Il est si amusant de croire qu'on est maître de sa destinée... Au reste, Mme de Thèbes croit qu'on peut modifier son avenir et que la forme des lignes de la main se modifie en même temps que le caractère.

— Jusqu'à vingt-cinq ans, oui ; pas après ; j'ai vu beaucoup de mains d'enfants ; la main gauche contient tout le caractère futur ; cette main ne se modifie pas ; la droite peut se modifier parfois, quand on a de la volonté ; mais la volonté n'est-elle pas indiquée par une ligne ?...

— Et avez-vous fait des prédictions qui se soient réalisées ?

— J'ai annoncé à Mme Le Bargy son mariage et ses débuts au théâtre, alors qu'elle était jeune fille ; j'ai annoncé à Guitry son entrée à la Comédie-Française et la fondation de son théâtre ; j'ai, d'après un portrait de Brière, conclu à sa culpabilité presque certaine et j'ai annoncé qu'il ne serait pas exécuté ; j'ai vu de l'écriture de Vidal et j'en ai déduit sa folie, car physiognomonie, graphologie, chiromancie, tout se tient...

— Et à Pierre Loti, qu'avez-vous dit ?

— J'ai vu Pierre Loti chez la reine Nathalie. Je ne le connaissais pas, mais j'ai bien vite deviné, malgré sa main énergique, indiquant d'abord une vie au grand air, très combative, qu'il était doué d'un grand talent littéraire.

L'harmonie des lignes témoignait de ce talent. Quant aux prédictions que je lui ai faites, le *Gaulois* a rapporté dans une interview celles qu'il m'était possible de répéter.

— Vous avez lu dans la main de Mlle Juliette Adam aussi ?...

— Oui... elle a été enchantée... Mais je ne peux pas vous dire... Ce serait de l'indiscrétion ; et puis, vrai, je ne me souviens pas... Comment voulez-vous que je me souvienne... Je vois tant de monde ; il me faudrait trop de mémoire.

— Et la reine Nathalie ?

— J'ai vu que son fils mourrait et qu'elle rentrerait en Serbie.

— Remontera-t-elle sur le trône ?

— Ce serait beaucoup dire... Je sais qu'elle retournera, honorée, dans son pays...

Et Mme Fraya, son menton fragile entre ses mains diaphanes, sourit.

— Voulez-vous que je lise dans votre main, à vous?

— Un autre jour si vous voulez...

Au reste, le cabinet de la devineresse est encombré; Mme Fraya va verser dans les cœurs angoissés de l'espoir ou de la douleur.

(*La Presse*)

La Possédée de Grèzes

A PELLEVOISIN

Voici ce qu'on écrit de Rodez :

Rodez, 25 septembre.

« Il n'est bruit dans tout le pays que de la guérison subite de la sœur Saint-Fleuret, la démoniaque de Grèzes, qui, depuis douze ans, souffrait d'une névropathie telle que nombre de personnes, à commencer par les Sœurs de son couvent et nombre d'ecclésiastiques de Grèzes et de tout le département, la croyaient possédée du diable. Peu de jours après cette période dans laquelle Sœur Saint-Fleuret fut récemment visitée par plusieurs grands médecins de Paris et par nombre de publicistes de la capitale, la bonne supérieure de Grèzes, qui l'aime comme aime une mère, la conduisit au pèlerinage de Pellevoisin, près Châteauroux, après l'avoir dévêtue de son costume religieux, car Sœur Saint Fleuret était encore tellement exaltée à ce moment-là, qu'il était à craindre qu'elle causât du scandale. Ce fut exactement le contraire, surtout quand la malade fut entrée dans la chapelle. Elle en sortit douce, calme et raisonnable, comme si elle n'eût jamais cessé d'être ainsi. Rentrée à Grèzes, son état continua à s'améliorer au point que toutes les nombreuses personnes qui la connaissaient depuis fort longtemps la trouvaient on ne peut plus changée. Elle n'éprouvait plus ni hallucinations, ni crises d'aucune sorte. Son horreur pour l'église et pour toutes les choses religieuses lui a complètement passé. Elle va à l'église comme toutes ses compagnes; elle, qui, cependant, depuis douze ans, entrait dans des convulsions épouvantables rien qu'à l'idée d'en franchir le seuil, accompagnée de sa fidèle amie, la Sœur Saint-Roch. Elle fait chaque jour sa promenade à Séverac-l'Eglise, va voir ses amies de ce village et cause avec le plus grand bon sens, sans jamais se départir du calme le plus absolu. La transformation extraordinaire qui s'est produite en elle, depuis son retour de Pellevoisin, est si stupéfiante que les personnes qui la connaissaient depuis longtemps et qui la voient aujourd'hui n'en reviennent pas. De tous côtés, on dit que Sœur Saint-Fleuret n'a pas encore fini de faire parler d'elle, et que ce qui est encore bien plus étrange que la maladie qu'elle avait, c'est son inimaginable guérison. »

Nos lecteurs savent que ce n'est pas la première guérison de ce genre qu'on ait eu à constater à Pellevoisin.

Nous avons publié déjà à ce sujet une intéressante relation de M. le chanoine Brettes.

On trouvera peut-être opportun que nous reproduisions aujourd'hui les curieuses indications que notre Directeur donna, il y a quelques années, dans une de ses brochures, sur les origines de ce pèlerinage, quand il les compara aux faits de Tilly.

Un mot maintenant de Pellevoisin, écrivait Gaston Méry.

Estelle Faguette, trente-deux ans, femme de chambre chez Mme la comtesse A. de la Rochefoucauld, étant tombée malade, ses maîtres la firent transporter dans leur campagne, au château des Poiriers, commune de Pellevoisin (Indre). Cela se passait en juillet 1875. Un médecin de l'endroit diagnostiqua : tubercules pulmonaires, au sommet du poumon droit et peut-être même à gauche. Des mois passèrent. Estelle dépérissait. Des crises violentes la prenaient par intervalles. Le 8 février 1876, le médecin ne lui donnait plus que pour quelques heures de vie.

Pourtant, le 13, elle vivait encore. Elle pria le curé de Pellevoisin d'écrire à Mme de la Rochefoucauld de faire porter pour elle un cierge à Notre-Dame-des-Victoires et un autre à Lourdes, au *Gesù*. Le lendemain, pendant la nuit, la Vierge lui apparut.

Pendant cinq nuits, a-t-elle raconté elle-même, je vis à peu près la même chose. Dans la nuit du 14 au 15, j'étais très malade ; je ne sais trop ce que j'éprouvais, si c'est du sommeil, je n'en sais rien. Je cherchais à me reposer, quand tout à coup apparut le diable au pied de mon lit. Oh ! que j'avais peur ! Il était horrible, il me faisait des grimaces. A peine était-il arrivé que la sainte Vierge apparut de l'autre côté, dans le coin de mon lit. Elle avait un voile de laine bien blanc qui formait trois plis. Je ne pourrais assez dire ce qu'elle était belle ! Ses traits étaient réguliers, son teint blanc et rose, plutôt un peu pâle. Ses grands yeux doux me remirent un peu, mais pas tout à fait, car le diable, apercevant la sainte Vierge, se recula en tirant mon rideau et le fer de mon lit. Mais ma frayeur était abominable. Je me cramponnais à mon lit. Il ne parla pas, il tourna le dos. Alors la sainte Vierge lui dit sèchement : « Que fais-tu là ? Ne vois-tu pas qu'elle porte ma livrée et celle de mon Fils ? » Il disparut en gesticulant. Alors elle se retourna vers moi et me dit doucement : « Ne crains rien, tu sais bien que tu es ma fille ». Et je me souvins alors que, depuis l'âge de quatorze ans, j'étais

enfant de Marie : j'avais moins peur. Elle me dit : « Courage, prends patience, mon Fils va se laisser toucher. Tu souffriras encore cinq jours, en l'honneur des cinq plaies de mon Fils ; samedi, tu seras morte ou guérie. Si mon Fils te rend la vie, je veux que tu publies ma gloire. » J'étais si surprise alors que je répondis vivement : « Mais comment faire ? » Aussitôt je vis entre elle et moi une plaque de marbre blanc que je reconnus pour être un *ex-voto*. Je lui dis : « Ma bonne mère, où faudra-t-il le poser, à Notre-Dame-des-Victoires ou à Pellevoisin ? » Elle me répondit : « A Notre-Dame-des-Victoires, ils ont bien assez de marques de ma puissance, au lieu qu'à Pellevoisin, il n'y a rien. Ils ont besoin de stimulant. » Elle resta encore quelques instants sans rien dire. Je ne peux expliquer ce qui se passait en moi. Je tremblais et j'étais heureuse. Je lui promis de faire ce qui dépendrait de moi pour sa gloire. Elle me dit encore : « Courage, mais je veux que tu tiennes ta promesse. » Et puis tout disparut. Je regardai longtemps, mais je ne vis plus rien le reste de la nuit.

La seconde nuit, Estelle Faguette revit le diable que la Vierge mit en fuite comme la première fois. La troisième et la quatrième nuit, même scène ; mais le diable se tenait si loin que c'est à peine si elle distinguait ses gestes. Pendant chacune de ces visions, la Vierge lui parle, l'exhorte à la patience et à la résignation.

La cinquième nuit, la Vierge s'approcha au milieu des rideaux. Estelle revit la plaque de marbre, mais, cette fois, elle n'était plus blanche. Il y avait, aux quatre coins, des boutons de roses d'or ; dans le haut un cœur d'or enflammé, avec une couronne de roses, transpercé d'un glaive ; et au-dessous, ces mots : « J'ai invoqué Marie au plus fort de ma misère. Elle a obtenu de son Fils ma guérison entière. Estelle F. . » La Vierge disparut et Estelle guérit peu à peu.

Le 1er, le 2, le 3 juillet suivants, puis le 9, le 10, le 15 septembre, le 1er, le 5, le 11 novembre, le 8 décembre, Estelle Faguette eut de nouvelles visions. Dans l'une d'elles, la Vierge lui montra le modèle d'un scapulaire... Elle dit en le soulevant : *J'aime cette dévotion...*

Ces visions, qui s'accompagnaient d'extase, eurent des témoins. Je vais citer quelques extraits de leurs dépositions.

Le 15 septembre, déclare Mlle Blanche de Tyran, Estelle commença à réciter son chapelet, à genoux, vers le milieu de la chambre. Elle en avait dit à peu près une dizaine et demie, lorsque Mlle de Tyran, placée à deux pas d'elle environ, n'entendit plus ni le bruit de ses lèvres, ni le souffle de sa respiration, ni le moindre bruit des grains de son chapelet. Estelle resta ainsi à genoux environ trois quarts d'heure, complètement immobile, les mains jointes et un peu avancées ! Au bout de ce temps elle poussa un soupir profond et presque douloureux, sembla essuyer quelques larmes et demanda à Mlle Tyran si elle n'avait pas vu la sainte Vierge. Celle-ci, placée un peu en arrière, ne pouvait voir ses yeux, mais elle voyait très bien la vive coloration de ses joues. Estelle alors lui dépeignit le scapulaire du Sacré-Cœur et lui dit quelques particularités de sa vision.

Franchement, ne croirait-on pas assister à l'une des extases de Louise Polinière ?

Autre témoignage, vision du 11 novembre :

Estelle était à genoux, plusieurs personnes causaient autour d'elle. L'une d'elles alluma une bougie à un pas d'Estelle. On entendait du bruit au dehors, mais Estelle fut insensible à tout cela. Toutes attestent les yeux fixes sans aucun mouvement des paupières. A la fin, elle éleva les mains comme pour prendre ou suivre quelque chose, poussa un profond soupir, et de grosses larmes coulèrent le long de ses joues. Elle resta encore quelques instants à genoux et parut tout étonnée de voir une bougie allumée et cinq personnes à côté d'elle. L'extase avait duré quarante minutes.

Cela ne peut-il s'appliquer de plus en plus à Louise Polinière ? Il n'y a pas un détail qui ne corresponde absolument aux descriptions qu'on a faites des extases de la petite servante de Tilly.

En voulez-vous encore une preuve ? (Vision du 8 décembre.)

Cette vision eut lieu vers midi et demi. Quinze personnes en furent témoins. Voici leurs témoignages en abrégé :

La supérieure des sœurs, sœur Marie-Théodosie, la sœur Sainte-Emérance et Mlle Blanche de Tyran virent Estelle pendant un quart d'heure environ. Elle était déjà immobile comme dans ses dernières extases, quand elles s'aperçurent de son immobilité. Toutes les trois l'ont vue, quelques instants après, se lever précipitamment, s'approcher de la cheminée de la chambre, transformée ce jour-là en autel pour la réception des enfants de Marie. Toutes les trois ont vu ses mains tendues en avant, frémissantes, se poser sur un bouquet de roses placé sur le milieu de l'autel, s'élever comme pour saisir ou retenir quelque chose. Toutes les trois l'ont vue avancer la tête et les lèvres comme pour baiser également quelque chose. Le regard était fixe, mais les lèvres s'agitaient. Le reste du temps, les lèvres restèrent immobiles comme son regard. Quelques instants auparavant, la supérieure des sœurs et sœur Sainte-Emérance l'avaient vue regarder vers l'angle du mur, du côté de la fenêtre. N'eût été le souffle qui sortait de sa bouche, on aurait pu la croire morte.

Mlle de Tyran sortit alors pour appeler Mme de La Rochefoucauld et les personnes qui étaient au salon, au-dessus de la chambre. Elle descendit, suivie de Mme de La Rouchefoucauld, de ses deux filles, Mlles Solange et Louise, et de Mlle Simonnet, leur institutrice. Comme elles descendirent précipitamment, elles firent beaucoup de bruit, mais Estelle y fut insensible. Elle était restée debout,

es mains croisées sur son chapelet, le regard fixe devant elle.

Mme de La Rochefoucauld alla se placer à deux pas d'elle au plus, presque en face, et fit du bruit en remuant des chaises; elle ne parut pas s'en apercevoir.

A ce moment, la supérieure des sœurs vint avertir M. le curé qui accourut suivi de Mme de Menou, de sa sœur Mlle Thersile Salmon et de la supérieure. Estelle était encore debout. Quelques minutes après, tous la virent tourner la tête, mais sans aucun mouvement des yeux ni des paupières, vers le milieu de la chambre, à l'endroit à peu près où était son lit.

M. le curé, placé entre elle et Mme de la Rochefoucauld, sur le même plan, la voyait presque de face. Elle se tourna d'une pièce, semblant suivre quelque chose avec des yeux d'une fixité effrayante. On eût dit un automate ou une morte. Son visage était très enflammé. Quelques instants après elle tomba à genoux.

Mme de La Rochefoucauld et les personnes descendues avec elle la virent onze minutes. M. le curé la vit un peu plus de cinq minutes, ainsi que les personnes venues avec lui. Elle était à genoux devant l'autel quand entrèrent sœur Saint-Chrysostome, sœur Sainte-Angélique et Marie Sarrazin. Elles virent très bien son visage enflammé se tourner à gauche et son immobilité complète...

La chambre et le couloir étaient combles. D'autres personnes arrivèrent, mais il était trop tard. Estelle était revenue à son état normal, avait ôté son chapelet et demandé l'heure. Elles ne la virent qu'essuyer ses larmes.

Tout cela, encore une fois, n'est que la répétition avant la lettre de ce qui se passe au Champ Lepetit, quand Marie Martel, mais surtout Louise Polinière, voient...

Pour moi qui, n'ayant pas qualité pour juger d'après les règles théologiques, me contente de comparer les faits, je tire de tout ce parallèle une constatation, c'est que, puisque à aucun moment les faits de Pontmain et les faits de Pellevoisin n'ont paru d'ordre diabolique, il est illogique de considérer ceux de Tilly (abstraction faite, bien entendu, des visions horribles ou défectueuses, des *déchets*) comme des manifestations démoniaques. Pour tout homme de bonne foi, en présence de la similitude des faits, de leur quasi-identité le jugement porté sur les premiers ne pourra manquer (à moins d'incidents nouveaux) d'être tôt ou tard porté sur les seconds. S'il en était autrement, il me semble qu'on ne comprendrait plus...

Est-ce à dire que, à mon tour, je veuille formuler une opinion définitive sur les apparitions de Tilly? Loin de moi cette pensée. Mais de l'étude que je viens de résumer, il me semble bien qu'il faut conclure que, dans les visions de l'école des sœurs comme dans les visions du Champ Lepetit, il est difficile d'admettre que c'est le diabolique qui domine...

GASTON MERY.

CORRESPONDANCE

Drabezung, le 13 août 1902.

Monsieur le Directeur,

Un jeune topographe, M. N. Kromarowski, qui travaille dans nos champs, et qui a demeuré très souvent à Saint-Pétersbourg, vient de me conter des choses vraiment extraordinaires sur une maison hantée de cette ville. Elle se trouve à Wassilii-Ostroff (île de Basile), mais elle y est isolée et construite de briques. Son aspect est si lugubre, me dit le jeune homme, qu'on frissonne rien qu'à la voir.

Il voulut y entrer, mais la police, qui surveille rigoureusement l'entrée, refusa de la lui ouvrir à cause que plusieurs personnes faillirent mourir des choses terrifiantes qu'elles y entendirent et qu'elles y virent. Ses fenêtres sont dérobées par des planches clouées du haut en bas, sa porte verrouillée et bardée de fer, comme si l'on craignait que les esprits qui y font un tapage infernal et incessant, ne répandissent dans les rues l'horreur et l'épouvante.

Que j'ai entendu parler de maisons hantées, en Lithuanie, le pays du merveilleux par excellence! Rien que dans le petit espace de ma paroisse, il y en a deux, mais certainement elle ne valent pas en surnaturel celle de Wassilii-Ostroff.

On y entend miauler, huluter, glapir, mugir, des coups de pistolet, de lourdes chaînes de fer tomber à terre, des galopades, des rafales impétueuses ouvrir les portes et les refermer avec fracas, tandis que tout autour de vous tourbillonnent des êtres insaisissables, faits comme de nuages, maculés de sang, à faces étranges, diaboliques, grotesques, hideuses, et qui vous lancent des briques qu'ils tirent des murailles sans leur faire la moindre brèche.

— Ah! monsieur, dis-je au jeune topographe, vous me dites-là un conte d'Hoffmann.

— Oh! non, pas plus que l'*Echo du Merveilleux*. Ces choses sont très réelles, tout le monde, surtout en Russie, croit aujourd'hui aux maisons hantées, et très peu de personnes à Saint-Pétersbourg n'ont pas vu celle de Wassilii-Ostroff, avec ses fenêtres recouvertes de planches et sa porte ferrée.

— Je veux bien vous croire, monsieur, répondis-je au jeune homme, puisque je crois à des choses plus merveilleuses qu'une maison hantée, pourtant cela ne m'empêchera pas d'aller voir, quand je serai à Saint-Pétersbourg, la demeure des esprits de Wassilii-Ostroff, si solidement claquemurés.

J'ai l'honneur, Monsieur le Directeur, de vous adresser mes salutations respectueuses.

MARTHA MACHWITZ.

Nous prévenons nos lecteurs qu'on peut s'abonner SANS FRAIS **et directement à l'*Echo du Merveilleux* dans tous les bureaux de poste.**

L'affaire ANNA ROTHE

Les spirites tiennent bon au sujet d'Anna Rothe.
Voici ce que l'un d'entre eux écrit de Berlin au *Messager* de Bruxelles :

Vous dire quelle sera l'issue de l'affaire est chose difficile. Il est cependant un fait certain, c'est qu'on n'arrivera pas à l'éclaircir, et cela à cause de la grande étourderie et de l'ignorance qui a distingué notre police dès le commencement.

Le juge d'instruction est absolument convaincu qu'Anna Rothe est une véritable médium ; c'est lui-même qui me l'a dit, pendant l'enquête ; mais, malheureusement, il n'a pu faire aucune lumière sur la mémorable séance du 1er mars.

La médium avait été minutieusement visitée, jusqu'à la chemise, avant la séance, dans une chambre à côté, par la femme qui fait partie de la police judiciaire, mais celle-ci n'avait rien trouvé ! Ce n'est que quelque temps après que la séance fût commencée et qu'on eût déjà reçu deux apports irréprochables, que les trois policiers, qui assistaient à la séance, se jetèrent sur la médium, la poussèrent par terre et retirèrent de dessous ses vêtements une grande partie de fleurs soudainement matérialisées par la frayeur.

Celui qui connaît les lois régissant les apports sait que les atomes de nombreuses fleurs qui ont dû être apportés, dans le courant de la séance, par les Esprits pour être matérialisés au moyen de la force médianimique de la médium, sont passés soudainement, et par la grande frayeur de la médium, à l'état rigide.

Ayant dû servir de témoin, je demandai au commissaire de police comment il expliquait que la femme n'eût rien trouvé avant la séance, sur la médium ? — « C'est qu'elle n'a pas bien visité ? » fut la réponse.

Mme Rothe et l'impresario Max Jentsch durent ensuite subir la prison préventive, et, vers la mi-juin, Jentsch fut mis en liberté, tandis qu'Anna Rothe fut internée à la « Charité », dans la division psychiatrique. Le Dr Puppé, médecin légiste, avait auparavant magnétisé la médium et obtenu *des sons de coups frappés*. Celle-ci a donné ensuite une séance à la Charité, au cours de laquelle il y a eu *des apports de pierres* ! Les trois médecins psychiatres présents firent semblant d'éclater de rire, soit parce qu'ils n'y comprenaient rien, soit en guise de moquerie. Toujours est-il qu'à partir de ce moment, la médium refusa énergiquement de se prêter encore à une séance quelconque.

Les disciples de la psychiatrie ont fait alors avec la médium magnétique des expérimentations hypnotiques, qui ont eu pour résultat de rendre celle-ci gravement malade.

Il y a quinze jours, la pauvre femme a été conduite de nouveau en prison préventive, et on s'attend à sa mise en liberté prochaine, car on n'a pu établir, à vrai dire, aucune charge contre elle. Les persécuteurs sont compromis, ils cherchent à s'échapper par la tangente : Les disciples biscornus de la psychiatrie déclareront qu'Anna Rothe n'est qu'une hystérique au dernier degré, et l'honneur sera sauf !

La médium était très aimée à la Charité, où on la nommait généralement « mère de famille » ; elle y a guéri une folle qui s'imaginait être muette !

Les journaux ne soufflent mot de tous ces faits, naturellement ; ils font en ce moment lancer le bruit qu'Anna Kothe aurait gagné de fortes sommes par ses séances. Ce sont des mensonges, car ce sont des gens aisés qui ont, en quelque sorte, contribué aux frais de séances et à la subsistance de la famille Rothe, dont le chef est malade et incapable de gagner le pain lui-même. Le quelque argent que Jentsch possédait a servi également à secourir la famille, et depuis l'arrestation, celle-ci se trouve dans la misère la plus profonde J'ai aidé beaucoup au soulagement de ces malheureux, pendant les cinq derniers mois, et si vous et vos amis vous pouviez venir également en aide, le ciel vous bénirait !

Je ne veux laisser passer sous silence un fait très remarquable, car il a son importance. Il a été démontré que le double, ou le corps astral de la médium, a été vu à différentes reprises achetant des fleurs. Le fait s'est présenté à Zurich, pendant que la médium était enfermée et mise en observation. Mme Rothe elle-même n'a jamais acheté de fleurs.

Recevez etc.

C. S. »

Le *Messager* dit qu'il ouvre une souscription en faveur de ces « malheureuses victimes ».

NOTRE COURRIER

Questions

Il n'est pas douteux que, si on montre les mains de Syndon à une chiromancienne, elle y trouvera le signe fatal du tragique événement qui s'est déroulé à Etretat.

Tout de même la chiromancie ne serait véritablement une science expérimentale que si on soumettait les chiromanciennes à une épreuve contraire, et si, par exemple, elles réussissaient, étant donné tel homme et tel événement survenu dans la vie de cet homme, à nous donner un schema des lignes de ses mains, correspondant à la réalité.

Mme de Thèbes ou Mme Fraya voudrait-elle tenter l'expérience ?

Un malin.

Est-il vrai que des gens se rendent à la tombe de l'abbé Schnebelin, comme on accourait autrefois à celle du diacre Paris, et qu'il s'y soit produit des guérisons ?

Un ancien malade de l'abbé.

Tous ceux de vos lecteurs qui connaissent un homme célèbre devraient bien vous envoyer ce qu'ils savent sur la part de merveilleux que contient sa vie. Le merveilleux est partout et il n'est pas de vie humaine qui n'en soit enveloppée.

Gustave F...

Réponses

Qui pourrait nous signaler des guérisons, grâces ou miracles obtenus par l'intercession de sainte Philomène. (*Echo du Merveilleux* du 1er septembre 1902.)

[Nous avons donné, dans le précédent numéro, le commencement de la réponse du docteur F. Rozier. Nous donnons aujourd'hui la fin de cette réponse qui, bien que s'écartant un peu du sujet, intéressera nos lecteurs.]

La prière est généralement bien mal comprise, il n'y a pas d'idées saugrenues qu'on ne se forme sur elle ; les uns se figurent que c'est une pure formalité, un devoir à accomplir et dont on se débarrasse comme d'un devoir ennuyeux ; d'autres y voient une opération magique pour obtenir tel ou tel avantage, toujours temporel ; il y a telle formule de prière qui est bonne pour ceci, telle autre pour cela ; tel saint est bon pour la rage, tel autre pour les migraines, etc. Tout cela n'est que pure superstition. Mais, en sens contraire, il y en a qui prennent la prière pour un acte solennel, compliqué, que le premier venu ne peut pas faire ; ceux-là sont toujours tourmentés, il leur est impossible de ne pas avoir de distractions pendant leurs longues prières, à peu près toutes rituelles du reste, et ils sont très inquiets sur les conséquences de leurs distraction. Il y a d'autres variétés, mais j'ai signalé les principales.

En réalité, qu'est-ce que la prière ? — Pour le rationaliste, c'est une chose incompréhensible ; pour le mystique, c'est la chose du monde la plus simple et la plus facile à comprendre, parce que la prière est l'acte mystique par excellence.

La prière, la vraie prière, est un élan du cœur par lequel on s'élève à Dieu avec amour ; elle ne demande aucun effort. Le mystique, quand il pense à Dieu, ne peut pas plus réprimer son émotion, sa joie, sa confiance, que l'enfant, qui revoit sa mère après une courte séparation, ne peut s'empêcher de courir se jeter dans ses bras. Et, chose trop peu connue, de même que la mère ouvre ses bras et court au-devant de son enfant, de même Dieu vient au-devant de celui qui prie et le serre dans ses bras avec amour, s'il m'est permis de parler des bras de Dieu ; mais l'anthropomorphisme est inévitable pour se faire comprendre.

A la rigueur, cette prière-là suffit à tout ; qu'avons-nous besoin de demander au Père Céleste ? Le Christ ne nous a-t-il pas dit qu'il sait tout ce dont nous avons besoin avant que nous le lui demandions ! Dieu ne pourvoit-il point à tous nos besoins ! « *Junior fui, et enim senni ; et non vidi justum derelictum, nec semen ejus quærens panem.* » (J'ai été jeune et j'ai vieilli ; et je n'ai pas vu le juste abandonné, ni ses enfants cherchant du pain.)

Cela est vrai, mais les hommes ne sont pas tous mystiques et capables d'un abandon aussi complet entre les mains de Dieu. Nous sommes donc obligés de considérer la prière à un autre point de vue. Le mystique même, capable de pareils élans, éprouve le besoin de demander à Dieu, nominalement, ce qu'il désire. Et cela n'est pas défendu ; bien mieux, Dieu aime à ce que nous le prenions pour confident et nous engage à lui demander tout ce dont nous croyons avoir besoin, soit dans l'ordre spirituel, soit dans l'ordre temporel (1).

Après la prière type dont je viens de parler, nous devons donc considérer plusieurs sortes de prières. Tout d'abord deux grandes divisions : les prières rituelles, publiques ou privées, et les prières spontanées.

Dieu veut que nous l'aimions et que nous nous unissions à lui, mais il veut aussi que les hommes s'aiment entre eux et soient unis. Le culte avec ses prières rituelles remplit ce but ; c'est une des attributions de l'Eglise. Il y aurait beaucoup de choses bien intéressantes à dire sur ce sujet, qui ouvriraient les yeux à bien du monde ; mais, pour aujourd'hui du moins, je dois me contenter de cette courte indication, parce que mon but est surtout de parler de la prière spontanée.

J'appelle prière spontanée celle qui jaillit du cœur sans formules, celle dans laquelle on parle à Dieu comme on parlerait à quelqu'un qu'on aime et qu'on voit. Dans cette prière on fait à Dieu ses confidences, on lui demande des conseils, on lui demande des grâces spirituelles et temporelles, on lui confie ses joies et ses peines, on le remercie de tout ce qu'on a reçu de lui, on lui dit combien on l'aime, etc., etc.

Tout cela paraît très difficile, et je conviens que la première fois on n'y réussit guère, cela paraît étrange, on se fait à soi-même l'effet d'un halluciné. Mais on est pas long à sentir la foi pénétrer en soi et, au bout de peu de temps, ce genre de prière devient un besoin, on finit même par sentir constamment la présence de Dieu et, chaque fois

---

(1) Beaucoup de personnes croient qu'on ne doit demander à Dieu aucun avantage temporel ; c'est une erreur : il n'y a aucune offense à cela, mais à une condition, c'est qu'on ne tombe pas dans l'utilitarisme. Si je demande à Dieu de me guérir d une maladie ou de me faire trouver de quoi payer mon terme, je peux obtenir ou ne pas obtenir ce que je demande ; je donne un peu plus loin quelques-unes des raisons de ce manque de réussite. Si j'obtiens ce que j'ai demandé, je trouve cela commode et j'ai une tendance à le considérer comme dû. Si au contraire je n'obtiens rien, je trouve qu'il est bien inutile de prier. Combien de fois ai-je entendu dire : « Oh ! tout ça c'est des bêtises, j'ai bien prié, je n'ai jamais rien obtenu, il est donc bien inutile de prier ! » On fait ainsi un marché avec Dieu ; ceci est un danger réel. Quand on demande un avantage quelconque, il faut être prêt à dire du fond du cœur : « Mon Dieu ! j'aurais bien voulu avoir telle chose, vous ne me l'avez pas donnée, vous avez pour cela des raisons que je puis ignorer, mais je vous aime autant que si vous me l'aviez donnée. » Quand vous sentez en vous de pareilles dispositions, vous pouvez demander tout ce que vous voulez, vous ferez plaisir à Dieu, loin de lui déplaire.

qu'on est sur le point de mal faire on le voit s'attrister et on se retient. Certes on peut faire des péchés tout de même, la nature humaine est trop faible pour vaincre toujours le mal, mais au moins on ne pêche plus que par infirmité, la mauvaise volonté est toujours absente, et le chagrin qu'on éprouve à chaque faute ressemble beaucoup à la contrition parfaite.

Quand on est dans cette disposition d'esprit, on ne demande jamais que ce que l'on sait être agréable à Dieu, et on l'obtient toujours.

Mais beaucoup de personnes, même d'une grande piété, ne peuvent pas se désintéresser des choses de ce monde et demandent des avantages de toute sorte. Parmi les choses qu'on demande il y en a de si injustes qu'il n'y a rien d'étonnant à ce qu'on ne les obtienne pas, il n'y a pas besoin de démonstration pour cela. Cependant, il n'y a pas à se dissimuler qu'on demande quelquefois des choses parfaitement justes, et qu'on ne les obtient pas. Il y a à cela plusieurs raisons; l'une d'elles provient de ce que nous demandons quelquefois des choses qui, à notre insu, doivent nous être nuisibles; il arrive quelquefois qu'on a l'occasion de se féliciter de n'avoir pas reçu ce qu'on avait demandé.

Mais il y a un autre élément à faire entrer en jeu, on se figure trop la prière comme une simple demande que Dieu nous accorde sans notre participation. Quand nous voulons obtenir un résultat, il faut que nous nous en donnions la peine; souvent nous ne prenons pas ce que Dieu nous donne. Mme D. a demandé de pouvoir éviter la saisie et l'expulsion dont elle était menacée; elle est ensuite allée chez sa propriétaire qui a payé à sa place. Si au lieu de cela elle avait attendu chez elle que sa prière soit exaucée, elle aurait été obligée de subir la catastrophe et elle aurait cru que sainte Philomène n'avait rien fait pour elle. En réalité elle a eu l'intuition d'aller chez sa propriétaire, et cette dernière s'est sentie poussée à aider sa locataire, ce qui, paraît-il, était tout à fait contraire à ses habitudes; voilà ce que Dieu avait donné : si Mme D. était restée chez elle, si elle n'avait pas tenu compte de son intuition, elle n'aurait pas pris ce que Dieu lui donnait. C'est là le véritable sens du dicton : Aide-toi, le Ciel t'aidera. Ce cas est beaucoup plus fréquent qu'on ne croit.

Il faut tenir compte aussi de l'invisible : souvent vous demandez quelque chose à Dieu, qui vous l'accorde; mais l'adversaire multiplie les obstacles et vous êtes condamnés à une lutte à outrance; c'est ce qui constitue les cas difficiles. Mais en quoi consiste cette lutte? En bien peu de chose, mais ce peu de choses est énorme; l'adversaire nous décourage, nous montre l'impossibilité d'obtenir ce que nous demandons et nous enlève toute confiance. Si nous ne réagissons pas, si nous désespérons, l'adversaire nous enlève ce que Dieu nous avait donné. N'oublions pas que les trois vertus théologales nous sont indispensables pour lutter contre l'adversaire : la Foi, dont le Christ nous a dit qu'elle déplace les montagnes; l'Espérance, qui est une confiance en Dieu, tellement grande qu'elle nous sert de bouclier contre toutes les attaques de l'adversaire, et les rend vaines; et la Charité, ou amour de Dieu : comment pourrions-nous demander une faveur à quelqu'un que nous n'aimerions pas? Mais la vertu la plus difficile est certainement l'espérance; que de fois j'ai entendu dire : Sainte Philomène m'abandonne, ce n'est pas la peine que je prie, je n'obtiendrai rien, etc.! Et cela au premier échec. Mais ayez donc un peu de patience, on lutte pour vous, votre découragement donne des armes à l'adversaire; en priant ainsi avec l'arrière-pensée que vous n'obtiendrez rien, vous n'aurez pas le droit d'accuser sainte Philomène, ce sera bien à vous-même que vous devrez votre insuccès. La confiance est une prière à Dieu, le découragement et le désespoir sont la soumission au diable.

Et, puisque je parle de soumission au diable, il me faut signaler un cas quasi-désespéré, c'est quand on a donné des droits à l'adversaire et surtout quand on renouvelle ces droits : tout ce que Dieu donne, on l'offre de soi-même à l'ennemi, consciemment ou non; j'en ai vu des cas lamentables.

Mais on ne pense jamais à tout cela, on prie et on attend; si les cailles ne tombent pas toutes rôties on accuse Dieu de ne rien vouloir donner. Il n'est pas rare de voir des gens comblés des bienfaits de Dieu proclamer qu'ils ont beau prier, cela ne leur sert de rien.

Enfin il faut tenir compte de ce que beaucoup qui croient avoir la foi, n'ont qu'une simple crédulité qui frise la superstition.

Mais il y a une chose bien consolante, c'est que Dieu donne toujours. Vous avez demandé à réussir dans une entreprise et vous avez échoué piteusement; ne croyez pas que Dieu ne vous ait rien donné. Pour une des raisons que je viens d'indiquer, ou pour une autre, vous n'avez pas eu ce que vous demandiez : votre *trésor de grâce* s'est enrichi, et vous serez heureux de le trouver un jour, soit dans cette vie soit dans l'autre.

Une prière n'est jamais perdue; sainte Thérèse dit : « ..... Ne fît-on que lever les yeux au Ciel avec un souvenir du cœur pour Lui, il n'y a pas à craindre qu'Il laisse cette action sans récompense. » Quand nous demandons, *sans malice*, quelque chose d'injuste, ou bien quand nous n'avons pas su prendre ce que Dieu nous a donné, la grande loi de conservation de l'énergie est mise en jeu : la grâce temporelle est transformée en un potentiel qui, à son tour, se transformera en force au moment voulu. Cela est le secret de bien des réussites dont on ne voit pas la cause.

Il y en aurait trop long à dire sur ce sujet, je préfère réserver tout cela pour plus tard; si ces questions n'ennuient pas trop les lecteurs de l'*Echo*, je ferai bien volontiers un article supplémentaire dans lequel j'étudierai les relations de l'homme avec Dieu, et leurs conséquences.

En attendant, je prie le lecteur de bien se persuader que je n'ai fait qu'esquisser cette étude, qui demanderait de grands développements; mais j'espère que le peu que j'en ai dit le fera réfléchir et le convaincra qu'il n'y a de vrai bonheur qu'en Dieu. Lui seul nous donne la sécurité parfaite quand nous avons confiance en lui et que nous l'aimons, et qu'en tout cas, ce n'est jamais en vain que nous le prions.

Dr F. ROZIER.

LES MIRACLES du Bienheureux Bernardin de Feltre

Sous ce titre *Le Bienheureux Bernardin de Feltre et son œuvre*, un capucin, le R. P. Ludovic de Besse, vient de publier, chez Mame, un ouvrage en deux volumes, où il raconte la vie de ce saint antisémite, de cet inventeur des Monts-de-Piété.

Nous en détachons le chapitre suivant, consacré aux nombreux prodiges accomplis par le Bienheureux.

En écrivant la vie de Bernardin de Feltre, nous l'avons souvent montré opérant de grands miracles. Nous sommes loin d'avoir tout raconté. S'il avait fallu ne rien négliger, nous aurions sans cesse ralenti et alourdi le discours, en le privant de son intérêt. C'est pourquoi nous allons revenir un moment en arrière, dans le champ déjà parcouru ; nous y glanerons quelques épis, et nous en ferons une gerbe pour l'offrir à nos lecteurs.

Le miracle le plus fréquent de l'homme de Dieu était de guérir les malades. Il imitait ainsi le divin Maître, qui a passé *sanans omnem languorem et omnem infirmitatem in populo.* (Matth. IV, 23.) Toute langueur, toute infirmité qu'il rencontrait dans le peuple, Jésus la guérissait. Il a donné ce pouvoir à ses saints, et ils en usent.

Le plus souvent, pour opérer la guérison des malades, Bernardin de Feltre se contentait d'écrire le nom de Jésus sur un peu de papier et de le distribuer à ceux qui recouraient à lui. Plusieurs fois aussi on recueillait les restes du pain qu'il avait mangé, et on les donnait aux fidèles. Ces moyens suffisaient. Il a guéri ainsi une multitude de gens à Pérouse, à Todi, à Sienne, à Milan, à Ferrare, à Florence, en un mot dans toutes les villes où il exerçait son ministère.

Ce n'est pas une maladie qui cédait à son action bienfaisante, mais toutes sans exception. Ici une aveugle recouvre la vue ; ailleurs, par un signe de croix, il délivre une femme d'une surdité de huit ans. A Brescia, un enfant, couvert d'ulcères depuis sept années, les voit disparaître subitement sous la bénédiction de Bernardin. A Pavie, une femme retrouve l'usage de ses pieds après avoir remis une offrande au saint pour l'érection du mont-de-piété. Quantité d'épileptiques ont été radicalement guéris de ce mal affreux, entre autres une vieille femme qui l'endurait depuis quarante ans. Elle veut s'approcher de Bernardin pour le toucher. Mais elle tombe dans un fossé et se blesse grièvement à la tête. Notre Bienheureux lui donne sa bénédiction ; à l'instant même elle se relève en parfaite santé.

Inutile de prolonger davantage cette énumération. Terminons-la par un fait qui mérite d'être raconté en détail. Les colères qu'excitait sa véhémence pour flétrir tous les vices firent concevoir souvent à des misérables le projet de l'assassiner. Ces attentats ne demeuraient jamais impunis. Parfois Dieu les révélait d'avance à Bernardin avec le châtiment qu'il réservait aux coupables, et alors le saint ne manquait pas, en chaire, de donner à ces hommes un charitable avertissement. Loin de se complaire dans les vengeances que lui ménageait la justice divine, il avait pitié de ceux qui en étaient les victimes. Un jour, à Pavie, il le prouva par un miracle. Il sortait par la porte de Sainte-Justine et, prenant à gauche, il suivait le chemin qui conduit au couvent de Saint-Jacques. Deux assassins l'attendaient, cachés dans un coin. On l'avait prévenu de se tenir sur ses gardes ; on l'avait pressé de se faire accompagner. Il n'en voulut rien faire. Tout à coup, quand il est près de ces hommes, ils déchargent sur lui leurs fusils à brûle-pourpoint. Dieu veillait sur lui, et il ne reçoit aucun mal. Mais les assassins deviennent subitement aveugles et commencent à se lamenter. Bernardin s'approche d'eux, les excite au repentir de leur faute, et quand il les voit convertis, il leur rend la vue en faisant un signe de croix sur leurs yeux.

Il arrive une fois à Modène dans un temps d'extrême sécheresse. On faisait des processions pour obtenir la pluie. Mais, jusque-là, toutes les prières étaient restées inutiles. On lui demande de prêcher. Il le fait pour dire au peuple : « La calamité dont vous vous plaignez vient uniquement de vos péchés. Repentez-vous ; faites pénitence, et vous serez promptement exaucés. » Sous l'impression de ces paroles, les fidèles fondent en larmes. Ils promettent de changer de vie. Aussitôt le ciel se couvre de nuages ; une pluie bienfaisante tombe toute la nuit. Le mal causé par la sécheresse est arrêté.

La sixième leçon de l'office du Bienheureux Bernardin contient les paroles suivantes : « *A nautis rejectus, pro navi proprio utens pallio, super eo ab aquis minime madefacto, una cum socio genuflexus Padum trajecit.* Rejeté par des bateliers, il fait de son manteau une barque, s'y met à genoux avec son compagnon et arrive promptement de l'autre côté du fleuve. Son manteau n'était pas même mouillé. »

Ce miracle n'est raconté ni par Guslino, ni par Simon de Marostica. Sans doute il n'en était pas fait mention dans les notes du Père François. La chose n'est pas surprenante, si le fait eut lieu quand ce jeune Père n'était pas encore compagnon de Bernardin, car dans son journal il parle longuement (*prolixiori stylo*) de ce qu'il a vu. Il se tait, ou il est très laconique sur le reste. Eh bien ! ce miracle, auquel les auteurs n'assignent aucune date, a dû avoir lieu en 1480, quand notre Bienheureux prêchait à Pavie le Carême pour la première fois. Le Père François devint son compagnon trois ans plus tard, lors de son élection au provincialat. Bernardin, après 1480, n'est plus revenu à Pavie jusqu'en 1492, pour y prêcher un second Carême. A cette époque il avait un grand nombre de compagnons. Or, dans le passage du Pô, sur son manteau, un seul religieux l'accompagnait.

Malgré le silence de ces auteurs, le miracle n'en est pas moins certain, puisque l'Eglise le cite dans l'office du Bienheureux. Du reste, il a pu être attesté, au bout de longues années, dans des conditions qui ne permettent aucun doute. Parmi les témoins en-

tendus à Pavie, en 1629, pour le procès de canonisation de notre Bienheureux, le soixante-treizième se nommait Pierre de Villanis. Il avait soixante-dix-huit ans et vivait dans cette ville, où il était né. Or, il déposa en ces termes :

« J'avais un grand-père, appelé Jean-François, mort le 7 mars 1573, à l'âge de cent dix-sept ans. Je me souviens de cette date, parce que le même jour ma mère a mis au monde un jeune frère à qui on a donné le nom de Jean-François pour perpétuer le souvenir de mon grand-père. »

Ce vieillard, mort en 1573, à l'âge de cent dix-sept ans, était né en 1456, dix-sept ans après le jeune Martin Tomitano. Il était donc le contemporain de Bernardin de Feltre. Il avait trente-huit ans en 1494, à la mort de notre Bienheureux, et vingt-quatre en 1480, à l'époque probable du miracle.

Le témoin continue et dit :

« J'ai toujours eu très bonne mémoire, et à cause de cela mes parents m'ont envoyé tout petit à l'école. Or je me souviens que mon grand-père a souvent raconté devant moi, devant mon père et ma mère et devant toutes les personnes présentes à la maison, ce qui arriva un jour au Bienheureux Bernardin :

« J'étais, disait-il, par hasard, au port avec mon « père, au milieu des bateliers, quand je vois venir « deux Frères déchaussés, dont l'un était le Père « Bernardin. Celui-ci leur demande s'ils veulent bien « les passer de l'autre côté du fleuve.

« — Payez, lui répond un batelier, et je vous passerai.

« — Mais nous n'avons pas d'argent, dit Bernardin.

« — Cherchez-en, réplique le batelier. Nous autres, « nous avons un impôt à payer pour avoir le droit « de tenir ici une barque et de passer les voyageurs. « Comment ferions-nous, si on ne nous payait pas ? »

« Le Père Bernardin, voyant bien que tous les bate- « liers pensaient de même, quitte son manteau, « l'étend sur le bord du fleuve, s'y met à genoux, et, « se tournant vers son compagnon, lui dit :

« — Avez-vous de la foi ? Allons, mettez votre « confiance en Dieu ; venez avec moi et ne craignez « rien. »

« Le compagnon hésite un moment ; puis, prenant « courage, il va se mettre à genoux à côté du Père « Bernardin. Aussitôt le manteau se détache de la » rive et s'avance sur les eaux, portant les deux reli- « gieux, comme aurait fait une barque. Tout le « monde était stupéfait. Le batelier qui avait refusé « le passage venait de partir avec d'autres voya- « geurs. Il se met à crier :

« — Mes Pères, arrêtez-vous, arrêtez-vous; je vous « passerai pour rien. »

« Mais les Pères filaient plus vite que lui. Ils arrivaient promptement de l'autre côté de l'eau, et on « vit le Père Bernardin reprendre le manteau qui « était tout sec et le mettre sur ses épaules. »

Un autre témoignage, dans le même procès, confirme celui de ce vieillard. Il vient d'un religieux, le Père Ange, alors âgé de soixante-six ans. Voici sa déposition : « Etant jeune, dit-il, je fus accosté un jour par un homme très âgé qui me dit : « Êtes-vous « du couvent de Saint-Jacques ? » Sur ma réponse affirmative, cet homme ajouta : « Moi, je suis le fils « de ce batelier qui refusa de passer le Père Bernar- « din de Feltre. » Et il lui raconta le fait, comme l'avait raconté Pierre de Villanis. »

Le pouvoir de faire des miracles est accordé par Dieu à ses envoyés pour donner du crédit à leurs paroles. C'est l'accomplissement de la promesse faite par Notre-Seigneur à ses Apôtres, lorsque, les envoyant prêcher l'Evangile à toute créature, il leur dit, en parlant d'eux et de tous ceux qui marcheraient sur leurs traces : « Ils chasseront les démons en mon nom ; ils parleront de nouvelles langues ; ils toucheront les serpents ; s'ils boivent quelque poison mortel, il ne leur fera aucun mal; ils imposeront les mains sur les malades, et les malades seront guéris. » (Marc, XVI, 17.) Comment refuser de croire les prédicateurs qui donnent des preuves si manifestes de leur mission divine ?

Or, quand ces hommes meurent, leur mission n'est pas toujours finie. Dieu leur réserve parfois un rôle posthume à remplir dans son Eglise. Ce rôle se prolonge à travers les siècles, s'étend parfois dans tous les pays, et ces hommes commencent alors une vie nouvelle dont l'éclat est supérieur à celui de leur existence terrestre. Il en agit ainsi avec les fondateurs d'ordres religieux. Saint François, par exemple, a remué le monde pendant son court passage sur la terre. Mais depuis sa mort son influence, grandissant de siècle en siècle, est devenue incomparablement supérieure.

(*A suivre*). P. LUDOVIC DE BESSE.

ÇA ET LA

Suggestion

Une revue psychologique anglaise rapporte un curieux fait de suggestion.

M. Slosson, de l'Université de Wyoming, voulant démontrer une fois de plus la puissance de la suggestion, fit un jour une expérience des plus probantes.

Après avoir préparé une bouteille remplie d'eau distillée, enveloppée dans de la ouate, il expliqua à ses auditeurs qu il voulait savoir avec quelle rapidité une odeur se diffuserait dans l'air de l'amphithéâtre. Il les priait donc de lever les mains aussitôt que l'odeur pourrait être perçue.

Puis M. Slosson enleva le coton de la bouteille avec précaution et versa un peu du contenu du flacon. Il prit alors une montre à secondes et attendit le résultat.

Au bout de quinze secondes, la plupart de ceux placés près du professeur levèrent la main. En quarante secondes, l'odeur se répandit jusqu'au fond de l'amphithéâtre par ondes parallèles assez régulières.

Enfin, au bout d'une minute, plusieurs des auditeurs du premier rang se trouvèrent gênés par l'odeur au point de quitter la salle.

N'est-ce pas un peu bien effrayant ?

Une maison hantée

Il n'est bruit à Pau et dans la région, que d'une maison hantée où se produisent des phénomènes extraordinaires.

Cette maison est située rue Gassies. Les uns disent qu'il s'agit d'une intervention diabolique ; les autres n'y voient qu'une plaisanterie. Quoi qu'il en soit, la hantise continue et les habitants de l'immeuble sont terrorisés.

Nous serions heureux qu'un de nos lecteurs habitant la région voulût bien nous donner quelques détails précis et circonstanciés sur cette nouvelle maison hantée.

La pluie qui ne mouille pas.

« Pendant les jours néfastes de la Révolution, un homme courageux de Pesmes, Jean-Claude Leconte, craignant avec raison que la Vierge des Capucins ne fût détruite, résolut de l'enlever et de la conserver chez lui. Il alla un soir, accompagné de sa fille, Charlotte Leconte, âgée de trois ou quatre ans, chercher la statue de la Vierge, dont il descella le grillage. Sa petite fille rapporta elle-même la sainte relique.

On raconte qu'au moment où Leconte et sa petite fille r apportaient la statue de la Vierge pendant la nuit, il tombait une forte pluie, qui rendait les rues désertes. Le père eut ses habits complètement mouillés, mais ceux de l'enfant ne furent pas atteints par la pluie ; elle rentra à la maison ses habits étant très secs. » (1) (E. Perchet. *Le culte à Pesmes*. Besançon, Jacquard. 1892. 8. p. 280.)

Juge et médium

Il y a deux jours une scène étrange s'est passée dans le « Favoriten District Court » de Vienne, où une femme était accusée d'obtenir de l'argent sous prétexte de dire la bonne aventure. Son avocat ayant déclaré qu'elle se bornait à répondre à des questions par coups frappés d'une table et qu'elle ne demandait pour cela aucune rémunération, le juge ordonna que la table fût apportée à la Cour et que l'expérience eût lieu devant lui. Après un petit délai, la femme demanda confidentiellement : « Etes-vous là ? » Aussitôt la table leva un de ses trois pieds et puis un autre en guise de réponse ; après cela trois femmes placèrent leurs mains sur la table et, sur le désir qui en fut exprimé, celle-ci frappa vingt coups.

Le juge se déclara convaincu que tout s'était passé sans supercherie et acquitta l'accusée qui s'en alla triomphalement avec sa table.

Le jeûneur Succi

Succi raconte volontiers comment lui fut révélée sa vocation de professionnel jeûneur.

En 1879, il se trouvait à Dar-Salam, près de Zanzibar, au retour d'un voyage dans l'Afrique équatoriale. Las de corps et d'esprit, il médita de se reposer ; mais, à peine s'était-il jeté sur son lit de camp, qu'une forte secousse l'éveilla. Une force invisible le dressa, l'approcha de sa table et lui enjoignit d'écrire : « Succi, tu es celui qui peut vivre sans se nourrir... tu peux défier chevaux et cavaliers quand mon rayon lumineux se reflète sur toi... Dans toutes les langues qui s'impriment, ton nom sera lu ?... »

Succi ne s'étonne pas autrement de cette révélation surnaturelle : il a une philosophie à lui — qui explique ces événements singuliers — qui la lui explique, du moins, car elle n'est pas pour tout le monde également claire et évidente.

Il dit :

— Ce phénomène est dû à des puissances invisibles qui ont la propriété d'assimiler et de désassimiler les choses : puissances psychiques astrales qui, pour faire naître ces suggestions, s'unissent à la physique humaine...

Il dit encore :

— L'univers vit dans un océan de lumière intelligente et qui absorbe plus ou moins cette essence de vie fluidique universelle. L'esprit et ses découvertes ne sont que molécules absorbées par l'âme des êtres. Aucune chose n'existe qui ne soit dans la vie de l'espace universel, etc., etc.

Et de ces raisonnements abstrus, il induit que la voix de Dar-Salam était véridique. Conséquemment, il jeûne...

La fin de la Martinique

Un astronome d'Anvers, M. Dierckx, a fait un curieux rapprochement entre les dates des éruptions et la situation relative correspondante de la terre, du soleil et de la lune, cette dernière tenant le rôle principal.

Chacun sait que les marées des océans sont dues à l'action attractive exercée par la lune principalement et secondairement par le soleil, et que cette attraction est d'autant plus grande que ces astres sont plus rapprochés de nous.

Or cette action attractive, que l'on mesure et que l'on évalue par un chiffre qui est toujours compris entre 25 et 115, avait pour valeur 107 le 8 mai, date de la destruction de Saint-Pierre, et 104 le 30 août, date du dernier cataclysme.

Si la théorie de M. Dierckx est exacte, il va être possible de prévoir les dates auxquelles la Montagne Pelée sera susceptible de causer de nouveaux désastres, et pour l'année 1902 nous trouvons :

20 septembre	avec un	coefficient	d'attraction	102
16 octobre	—	—	—	106
17 novembre	—	—	—	107
16 décembre	—	—	—	106

De ces quatre dates, la dernière paraît la plus dangereuse, car le 16 décembre, en même temps que la lune passera au-dessus de la Martinique, elle sera au point de son orbite le plus rapproché de nous, et il y aura pleine lune.

Ces observations et ces pronostics ont été établis en collaboration avec M. Miron.

Il s'ensuivrait que l'île de la Martinique s'écroulerait sous les flots le 16 décembre 1902.

---

(1) *L'Echo du Merveilleux* a relaté des faits de ce genre survenus à *Tilly* et à *Campitello*.

Le Gérant : Gaston Mery.

Imprimerie Jean Gainche, 15, r. de Verneuil, Paris.
Téléphone 215-10